

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses 2021

Plan global de financement pluriannuel 2021-2025

Juin 2021

Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Présentation de l'EPRD 2021	6
2.1. Le budget principal (CRPP)	6
2.1.1. Prévisions d'activité du CRPP	6
2.1.5. Révisions de charges du CRPP	8
2.2. Les Unités de Soins de Longue Durée (CRPA-B)	12
2.2.1. Prévisions de charges	12
2.2.2. Prévision de produits	12
2.3. Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (CRPA-E)	14
2.3.1. Prévisions de charges	14
2.3.2. Prévision de produits	14
2.4. La Dotation Non Affectée (CRPA-A)	16
2.4.1. Prévisions de charges	16
2.4.2. Prévisions de produits	16
2.5. Instituts de formation de personnels paramédicaux et de sages-femmes et instituts de formation des travailleurs sociaux (CRPA- C)	17
2.5.1. Prévisions de charges	17
2.5.2. Prévisions de produits	17
2.6. Activités d'addictologie (CRPA- P1)	18
2.6.1. Prévisions de charges	18
2.6.2. Prévisions de produits	18
2.7. Unités de Soins Prolongés Complexes (USPC) de l'hôpital de San Salvador (CRPA- P2).....	19
2.7.1. Prévisions de charges	19
2.7.2. Prévisions de produits	19
2.8. Le tableau de passage du résultat à la CAF et le tableau de financement prévisionnel	20
2.8.1. La détermination de la capacité d'autofinancement (CAF)	20
2.8.2. Investissements et tableau de financement prévisionnel	20
2.9. Annexes réglementaires	21
ANNEXES REGLEMENTAIRES	22
Présentation du PGFP 2021-2025	38
3.1. Hypothèses en exploitation	38
3.2. Trajectoire d'investissement	45
3.3.1. Tableau de Financement Prévisionnel : la trajectoire de ressources	45
3.3.2. le TFP : trajectoire d'investissement ou d'Immobilisations	48
Liste des abréviations	50

INTRODUCTION

Synthèse

A l'issue d'une année 2020 profondément marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, l'AP-HP a élaboré son EPRD pour 2021 et son PGFP pour 2021 à 2025 dans des conditions inédites de calendrier, mais également d'incertitudes dans un contexte de poursuite de la crise.

L'AP-HP y inscrit pourtant des ambitions fortes : son projet d'ERPD et de PGFP vise à tirer toutes les conséquences et les enseignements des ruptures nées de la crise sanitaire. Le CHU francilien traduit ainsi sa volonté de répondre aux besoins sanitaires régionaux et nationaux par un développement ambitieux de son offre de soins, d'enseignement et de recherche. Il s'appuie notamment sur un projet social porteur d'une dynamique de création d'emplois (1300 en 5 ans), lui permettant de soutenir des objectifs d'activité alignés avec la trajectoire nationale portée à l'ONDAM.

Ce projet tire également parti des moyens nouveaux créés par le « Ségur de la Santé », qui permettent de retrouver une meilleure attractivité pour les personnels médicaux et soignants, des conditions de travail améliorées et des leviers puissants pour la modernisation des organisations de soins.

Ces ambitions se retrouvent également dans le programme d'investissement de l'institution, qui permettra non seulement le maintien d'un haut niveau de maintenance, de renouvellement et de modernisation de ses infrastructures et de ses équipements, mais aussi la réalisation de ses opérations majeures comme par exemple le Nouveau Lariboisière, l'Hôpital du Grand Paris Nord, Garches - Ambroise Paré et la modernisation des hôpitaux universitaires de Paris Seine-Saint-Denis.

Enfin, cet EPRD/PGFP vise à démontrer la capacité de l'AP-HP à déployer ses orientations stratégiques tout en assurant sa soutenabilité budgétaire, et définit une trajectoire de retour à l'équilibre en 2025, nécessaire à la consolidation durable de ses capacités d'investissement pour poursuivre et sécuriser sa modernisation à long terme.

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2021 et le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) 202-2025 traduisent sur le plan financier les grandes orientations de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris pour les cinq prochaines années.

Contexte des exercices précédents

L'exécution budgétaire 2019 a été marquée par des avancées significatives dans la réorganisation de l'AP-HP, mais aussi par des difficultés conjoncturelles qui ont fragilisé son équilibre financier.

2019 est en effet la première année de pleine mise en œuvre « **Nouvelle AP-HP** ». L'AP-HP, désormais réorganisée principalement autour de six Groupes Hospitaliers Universitaires (GHU) et de Départements Médico-Universitaires (DMU), a ainsi déployé une stratégie reposant sur une déconcentration accrue et l'innovation dans les formes d'organisation.

Mais cette année 2019 a également été marquée par une activité conventionnelle en baisse, pénalisée par des difficultés de recrutement sur les métiers en tension et des mouvements sociaux qui ont impacté notamment l'activité du dernier trimestre. L'AP-HP a ainsi présenté un déficit de -169 M€ sur son budget principal, en amélioration par rapport à 2017 (-199 M€), mais en dégradation comparé à 2018 (-157 M€). Cependant, l'assainissement de sa situation financière s'est traduit par une croissance de sa capacité d'autofinancement (CAF), porté à 199 M€, qui est son meilleur résultat depuis 2015.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, dans laquelle l'AP-HP a joué un rôle central dans l'offre de soins régionale. Cette crise a également profondément modifié le financement des hôpitaux, et s'est traduite notamment par :

- la mise en place d'une garantie de financement à partir de mars 2020 (encore en vigueur au moment de la rédaction du présent rapport), qui a sécurisé le financement T2A et dotations à hauteur des volumes 2019 ;
- de nombreux mécanismes de compensation des surcoûts liés à la crise sanitaire, qui ont été soldés *in fine* par une dotation destinée à compenser le niveau de marge brute atteint en 2019. Au total, 414 M€ de dotations liées à la crise sanitaire ont été versées à l'AP-HP au titre de 2020 ;
- une très forte augmentation des dons, tant en nature qu'en numéraire.

Les dépenses ont également évolué fortement dans ce contexte (personnels en renfort, médicaments, matériel, équipements de protection individuels...), pour une progression totale de 596 M€ entre 2019 et 2020.

Par ailleurs les accords de Ségur et les revalorisations salariales et indemnitaires qui en ont découlé ont également fait évoluer les dépenses de titre 1 et les charges liées notamment la provision CET.

L'AP-HP voit ainsi sa marge brute progresser à 277,8 M€ en 2020 (contre 245,9 M€ en 2019), grâce aux crédits MIGAC spécifiques Covid.

L'exercice 2020 clôture ainsi sur un résultat du budget principal de -244,3 M€, en dégradation par rapport à 2019 (-74,9 M€), en raison essentiellement des opérations de provisions, qui n'intègrent pas le calcul de la marge brute.

Le résultat consolidé (tous budgets) ressort à -245,6 M€, pour une CAF qui s'élève à près de 173 M€, en dégradation de -26 M€ par rapport à 2019 et en baisse par rapport à 2018 de 8 M€.

	CF 2018	CF 2019	CF 2020
Résultat budget principal	-156,9 M€	-169,4 M€	-244,3 M€
Résultat consolidé	-121,6 M€	-162,2 M€	-245,6 M€
Capacité d'autofinancement	181,1 M€	199,5 M€	173,2 M€
Marge brute en euros	247,1 M€	245,9 M€	277,8 M€
Marge brute en %	3,48%	3,44%	3,64%

La prévision pour les années 2021 à 2025 traduit les nouvelles orientations stratégiques de l'AP-HP à la suite de cette crise sanitaire exceptionnelle et dans le cadre de l'élaboration de son projet d'établissement 2021-2025, et qui s'appuient sur les moyens financiers et humains prévus dans le cadre du « Ségur de la Santé », du plan de relance et du projet social de l'AP-HP. Sur le plan budgétaire, cette nouvelle stratégie repose notamment sur :

- **Une reprise de l'activité hors COVID** assise sur la dynamique des projets des groupes hospitaliers, portées en moyenne à +1,48% par an sur la période, soit légèrement en-deçà des hypothèses usuelles de construction de l'ONDAM (augmentation en volume de 1,6% pour l'ONDAM 2021)
- Une trajectoire inédite de **créations d'emplois**, permises notamment par l'adoption d'un **projet social** ambitieux : 1300 créations nettes d'emplois PNM et 350 créations nettes de personnel médical senior, au service des projets hospitaliers

Le maintien de l'objectif de **retour à l'équilibre budgétaire** à horizon 2025 pour le budget principal, dès 2023 pour les comptes consolidés, objectif sous-tendu par des actions de transformation largement assises sur une dynamique d'activité et de recettes, mais également par les réorganisations liées au virage numérique et aux grands projets de modernisation hospitalières.

- Un **programme d'investissement** particulièrement ambitieux au service de l'amélioration de l'offre de soins et des conditions de travail, doté de 3,22 Mds €, soit 330 M€ de plus que ne prévoyait le précédent PGFP

Présentation de l'EPRD 2021

2.1. Le budget principal (CRPP)

Une construction budgétaire marquée par les impacts de la crise sanitaire

La construction de la prévision budgétaire pour 2021 a été marquée par un degré inédit d'incertitude quant aux effets économiques et financiers de la crise sanitaire, qui s'est prolongée pendant l'élaboration de l'EPRD 2021. Cette crise a profondément impacté l'activité, la structures des charges et des recettes en 2020, et rendu difficile l'emploi des méthodes antérieures de prévision budgétaire. A ces incertitudes s'ajoutent les effets majeurs de la mise en œuvre des accords du Ségur de la Santé, dont les revalorisations salariales contribuent à une dynamique très importante de la masse salariale (+9%).

Dans ce contexte l'AP-HP a retenu les principes suivants :

- les prévisions de recettes et de dépenses ont été construites principalement par référence à l'exercice 2019, afin de disposer d'une base de travail « hors Covid »
- l'EPRD est basé sur les mêmes hypothèses qui ont présidé à la construction de l'ONDAM hospitalier pour 2021 : il ne prévoit pas d'impact majeur de la Covid-19 sur l'activité hospitalière, hormis la consommation durable d'équipements de protections individuels et la réalisation des tests diagnostiques. Les impacts réels de la crise pour 2021 font parallèlement l'objet d'un suivi précis en exécution, via un dispositif de fléchage des dépenses, et feront l'objet d'un mécanisme de compensation dont les paramètres ne sont pas connus à date
- Au moment de l'élaboration de l'EPRD, les modalités précises de compensation des charges liées à la mise en œuvre des accords du « Ségur de la Santé » de juillet 2020 ne sont pas connus précisément. A défaut, l'ensemble des surcoûts salariaux liés à cet accord sont considérés comme intégralement compensés en dotation MIGAC

2.1.1. Prévisions d'activité du CRPP

Le contexte spécifique de l'année 2021 rend particulièrement aléatoire l'exercice de prévision du volume d'activité que réalisera l'AP-HP. Celle-ci s'inscrit par ailleurs dans un dispositif de garantie de ressources pour les recettes Assurance Maladie, qui garantit *a minima* un niveau de recettes de séjours au niveau des volumes d'activité 2019. Ce dispositif national de garantie de financement, appliqué depuis mars 2020 et initialement annoncé en 2021 pour 3 à 6 mois, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

A ce niveau plancher, l'AP-HP applique une prévision de croissance du volume aligné sur celui prévu dans le « Protocole d'accord entre l'Etat et les Fédérations d'établissements de santé sur l'évolution des ressources des établissements de santé pour 2020 à 2022 » signé le 7 février 2020, soit une croissance du volume d'activité de +1,6% par an, assorti d'un mécanisme de restitution aux établissements de santé en cas de sous-exécution.

A noter que la réforme du financement des urgences, destinée à mieux sécuriser les recettes liées à cette activité en introduisant la notion de dotation populationnelle, entre en vigueur en 2021. Elle est cependant assortie d'un dispositif de sécurisation des effets revenus pour les établissements concernés : elle est ici estimée neutre budgétairement pour l'AP-HP en 2021.

2.1.2. Les produits de titre 1 - Produits versés par l'Assurance Maladie

Les **produits versés par l'assurance maladie s'élèvent à 6,304 Mds€**, en augmentation de +10,39% par rapport à 2019.

2.1.2.1.1. Les dotations et forfaits notifiés à l'AP-HP par l'Agence Régionale de Santé

Les **produits versés sous forme de dotations et forfaits sont prévus à hauteur de 2,406 Mds€**, en augmentation de +27,8% par rapport à 2019, incluant une prévision de compensation intégrale des effets des accords Ségur en MIGAC (394 M€ pour le CRPP), ainsi que des primes issues du plan « Ma Santé 2022 » (prime d'attractivité territoriale et prime « Grand Age »), comme en 2020. En dehors de cette hypothèse de construction, les autres sources de financement forfaitaires sont prévues en reconduction, dans le cadre du mécanisme de garantie de ressources Assurance Maladie, sauf exceptions ci-dessous.

L'AP-HP inscrit une recette en dotation MIGAC d'un montant de 73,7 M€ au titre du financement du projet social de l'AP-HP pour 2021, recette confirmée dans la première circulaire budgétaire notifiée en 2021 à l'AP-HP.

Elle prévoit également un volume de financement (par dotation) de 53 M€ au titre de la réalisation des tests PCR Covid, tenant compte des volumes de production atteint fin 2020 et d'une hypothèse de décroissance progressive de l'épidémie à partir du 2nd semestre.

Le niveau réel de ces dotations dépendra, comme en 2020, du cadrage national en matière de compensation des impacts financiers de la crise sanitaire.

2.1.2.1.2. Les produits de titre 1 liés à l'activité

Les **produits liés à l'activité et versés par l'assurance maladie inscrits à l'EPRD 2021 s'élèvent à 3,898 Mds€** en augmentation de +1,8% par rapport à 2019.

Cette prévision tient compte d'un volume de séjours de +1,6% par an depuis 2019 (cf. supra), auquel s'ajoute les effets tarifaires de +0,2% par an.

A noter que les produits sur exercice antérieur à la charge de l'assurance maladie (LAMDA) sont prévus à un niveau résiduel (1M€ contre 40 M€ en 2019) en raison du mécanisme de garantie de financement appliqué sur 10 mois de l'année 2020, mécanisme qui par principe n'est pas susceptible de générer des recettes de séjours sur l'exercice suivant au titre de sa période d'application.

2.1.3. Les produits de titre 2 - Autres produits de l'activité hospitalière

Les autres **produits de l'activité hospitalière sont prévus à hauteur de 722,4 M€**, en progression de +3% par rapport à l'exercice 2019. Cette hausse est portée par l'effet en mi-année d'une hausse des tarifs journaliers de prestations de +6,2% en MCO et +2,6% en psychiatrie. Cette hausse correspond aux évolutions de charges constatées depuis la dernière revalorisation (2019)

ainsi qu'à la compensation, prévue nationalement à hauteur de +4,42%, de la suppression du ticket modérateur sur les SMUR.

2.1.4. Les produits de titre 3 - Autres produits

Les **produits de titre 3 s'élèvent à 1,01 Md €, en reconduction par rapport à 2019**, l'AP-HP n'ayant pas fait par construction d'hypothèse de variation significative par rapport aux équilibres antérieurs, dans une logique de construction d'un budget hors impact majeur de la Covid-19 sur l'activité.

Face aux incertitudes pesant sur l'exercice et au contexte infectieux particulier de 2021, l'AP-HP n'a pas fait pour 2021 d'hypothèse de croissance des recettes liées aux chambres particulières, ce qui conduit à une moindre recette qu'escomptée dans le précédent PGFP

2.1.5. Révisions de charges du CRPP

2.1.6. Charges de titre 1 - Charges de personnel

La prévision 2021 de **masse salariale** traduit la dynamique 2020, la mise en œuvre du Ségur de la Santé et celle du projet social, et **progressive de +508 M€** par rapport à 2019, soit une **progression historique de +11,52%**.

Les mesures nationales issues de l'accord du « Ségur de la Santé » représentent en 2021 un coût global de **394 M€** pour le budget principal

SEGUR Mesure 1 CTI - PNM	SEGUR Mesure 1 IESPE- PM	SEGUR PM - JUNIORS (estimation DPQAM)	SEGUR PM - Reclassemen t PH (estimation DPQAM)	SEGUR PM HU (1/3 mesures listées DPQAM)	SEGUR PM Statut Unique Contractuel (estimation DPQAM)	Impact Cotisation FMEP de l'ANFH	Impact Cotisation CFP de l'ANFH	SEGUR Mesure 2 - Nouvelles grilles Personnel soignant (Hors AS/AP) - Source DRH	SEGUR Mesure 2 - Nouvelles grilles AS/AP - (Valorisation DRH en cours)	Total Effet SEGUR année pleine 2021
291 957 224 €	47 519 987 €	15 400 000 €	5 600 000 €	10 000 000 €	15 000 000 €	1 176 222 €	392 074 €	6 651 431 €	0 €	393 696 937 €

Le GVT est intégré à hauteur de 0,25% comme prévu au précédent PGFP.

Par référence à 2019, le TPER prévoit la création de **638 ETP PNM** :

- 279 ETP au titre de l'extension de la promotion professionnelle, dont 50 financés par mécénat
- 232 ETP pour l'accompagnement de projets nouveaux dans les GHU, financés sur des crédits fléchés DGOS et ARS : SAS, équipes mobiles, pédo-psychiatrie, CRMR...
- 127 ETP en faveur de la recherche hors RAF (projets ministériels dont les projets Covid, subventions de recherche)

A noter que les ETP PNM progressent de +471 ETP par rapport à 2020, renforts Covid compris, et surtout de **+1282 ETP** une fois déduits les emplois liés au renforts spécifiquement recrutés pendant la crise sanitaire. Par ailleurs, l'augmentation globale des emplois est sous-tendue par une augmentation proportionnellement beaucoup plus forte de l'emplois permanents (+825 ETP par rapport à 2021), sous l'effet d'une politique de recrutement pérenne et des premiers effets concrets du protocole relatif à la déprécarisation, parallèlement à la décrue des CDD de renforts COVID. Les tableaux ci-dessous présentent, conformément aux modèles réglementaires, l'évolution des ETP entre 2020 et 2021.

TPER du personnel non-médical**Personnel Non Médical**

QUALIFICATION	ETPR		
	2020	2021	Ecart
Titulaires et stagiaires			
Personnels administratifs	6 132,67	6 221,22	88,55
Personnels des services de soins	42 141,61	42 734,54	592,92
Personnels éducatifs et sociaux	899,06	911,59	12,53
Personnels techniques et ouvriers	4 306,33	4 368,44	62,11
Personnels médico-techniques	4 909,46	4 979,29	69,82
TOTAL 3	58 389,15	59 215,08	825,93
Contrats à durée indéterminée			
Personnels administratifs	673,88	673,88	0,00
Personnels des services de soins	196,36	196,36	0,00
Personnels éducatifs et sociaux	5,39	5,39	0,00
Personnels techniques et ouvriers	884,05	884,05	0,00
Personnels médico-techniques	7,83	7,83	0,00
TOTAL 4	1 767,51	1 767,52	0,00
TOTAL "PERSONNEL PERMANENT" (3+4)	60 156,66	60 982,59	825,93
Contrats à durée déterminée			
Personnels administratifs	1 308,40	1 368,87	60,47
Personnels des services de soins	3 247,09	3 111,68	-135,40
Personnels éducatifs et sociaux	36,90	38,86	1,96
Personnels techniques et ouvriers	1 417,29	1 123,42	-293,87
Personnels médico-techniques	364,29	375,97	11,68
TOTAL 5	6 373,97	6 018,80	-355,17
Emplois aidés (dont CAE)			
Contrats soumis à disposition particulière			
Apprentis			
TOTAL 6			
TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL (3+4+5+6)	66 530,64	67 001,40	470,76

NB : une partie des effectifs de « renfort Covid », qui figurent ci-dessous dans l'exécution 2020, mais qui ne sont pas inclus dans la prévision pour 2021, sont pour des raisons techniques rattachés à la catégorie « contrats à durée déterminée / personnels techniques et ouvriers », même lorsqu'il s'agit de renforts soignants. L'EPRD 2021 étant construit hors Covid, cet effet de périmètre entraîne une diminution artificiellement majorée de cette catégorie.

Cette proposition dynamique en emplois est assortie d'une ambition de réduction de l'intérim PM/PNM pour le ramener au niveau de 2018 (26 M€ pour le PNM et 1,5 M€ pour le PM).

Les **effectifs médicaux** senior progressent de +151 ETP senior par rapport à la notification initiale pour 2020, de +100 ETP par rapport à la réalisation 2020 (renforts Covid compris), et de **+157 ETP** une fois déduits ces renforts. Cette évolution traduit une croissance de :

- 100 ETP sur des nouveaux projets financés sur des crédits fléchés par les autorités de tutelles et postes partagées Ville/Hôpital
- 50 ETP au titre de la reconstitution de postes sur disciplines en tension (anesthésistes-réanimateurs notamment) et de mesures nouvelles

Les effectifs juniors progressent de +130 ETP, prévoyant notamment la création de 150 ETP sur le nouveau statut de « docteur junior ».

TPER du personnel médical

STATUT	ETPR		
	2020	2021	Ecart
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	1 759,50	1 759,50	0,00
PH temps plein (ou médecins temps plein *) et temps partiel	3 259,26	3 364,74	105,48
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	999,85	1 016,20	16,35
Praticiens contractuels en CDI	28,24	28,24	0,00
TOTAL 1 - PERMANENTS	6 046,84	6 168,67	121,83
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	1 285,12	1 285,12	0,00
Praticiens contractuels en CDD	941,59	926,56	-15,02
Assistants et assistants associés	609,07	626,97	17,90
Autres praticiens à recrutement contractuel	2,63	2,63	
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)			
Attachés et attachés associés en CDD	566,29	541,93	-24,36
Praticiens associés			
Sous Total 6423	3 404,68	3 383,20	-21,48
Internes	5 399,56	5 380,00	-19,56
Etudiants	6 206,00	6 206,00	0,00
Docteurs juniors		150,00	150,00
Sous Total 6424	11 605,56	11 736,00	130,44
TOTAL 2 - NON PERMANENTS	15 010,24	15 119,20	108,96
TOTAL PERSONNEL MEDICAL (1+2)	21 057,08	21 287,87	230,79

2.1.7. Charges de titre 2 - Charges à caractère médical

Les charges de titre 2 (dépenses à caractère médical) sont prévues à hauteur de 1,799 Md € et progressent de +3,7% par rapport à 2019. Elles tiennent compte de la dynamique d'activité embarquée :

- Une progression spontanée de +4,3 % vs 2019, comprenant 24 M€ de charges liées aux EPI et tests PCR (couverts en prévisions de recettes)
- Un effort d'efficiences modéré de -10 M€ ramenant ce taux à +3,7% (2,3% en retirant les charges imputables au Covid évoquées ci-dessus)

2.1.8. Charges de titre 3 - charges à caractère hôtelier et général

Les charges de titre 3 (dépenses à caractère hôtelier et général) sont prévues à hauteur de 759 M€ et tiennent compte également de la dynamique de reprise d'activité :

- Une progression spontanée de +2,8 % vs 2019, incluant les EPI (pour la part relevant du T3)

- Un effort d'efficacité modéré de -7 M€ ramenant ce taux à +1,9 %

2.1.9. Charges de titre 4 - charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles

Les charges de titre 4 (financières, amortissements, provisions, exceptionnels) sont anticipées à 711 M€ progressent de +2,1 % par rapport à 2019, tirés par :

- Le maintien d'excellentes conditions de financement (progression de la charge de la dette de +0,7% seulement en 2 ans) ;
- Les impacts de l'accélération du programme d'investissement sur l'amortissement : +10 M€ entre 2019 et 2021, dont 5 M€ d'amortissement des équipements Covid, compensés en recettes.

2.2. Les Unités de Soins de Longue Durée (CRPA-B)

Les données du budget prévisionnel 2021 du CRPA-B présentées à l'EPRD sont construites sur une hypothèse d'activité de 658 003 journées, en augmentation de 13,6 % par rapport à la prévision d'atterrissage 2020, du fait d'une année 2021 construite avec une reprise d'activité standard hors Covid.

2.2.1. Prévisions de charges

Le montant prévisionnel des charges de l'exercice 2021 est évalué à 188,9 M€.

Les charges se ventilent par titres de la manière suivante :

Charges	EPRD 2021
1. Charges de personnel	119 454 919 €
2. Charges à caractère médical	4 301 649 €
3. Charges à caractère hôtelier et général	54 901 907 €
4. Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	10 270 684 €
Total des charges	188 929 159 €

2.2.2. Prévision de produits

2.2.2.1. Dotation soins

La dotation soins 2021 s'élève à **104,7 M€**. Elle prend notamment en compte le financement des unités de soins prolongés complexes (USPC) en USLD à Saint-Périne et Emile-Roux, retenues par l'ARS Ile-de-France dans le cadre de l'expérimentation qu'elle a engagée dans ce domaine et le financement du Ségur 2021 en année pleine pour 9,5 M€.

2.2.2.2. Produits des tarifs

2.2.2.2.1. Les produits de la dépendance

Les produits afférents à la dépendance s'élèvent de **15,8 M€**. L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2021 des tarifs notifiés depuis 2017 :

- GIR 1 et 2 : 26,66 €
- GIR 3 et 4 : 15,73 €
- GIR 5 et 6 – (ticket modérateur) : 4,79 €

2.2.2.2.2. Les produits de l'hébergement

Les produits afférents à l'hébergement s'élèvent de **53,5 M€**. L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2020 des tarifs notifiés depuis 2017 :

- Chambre simple : 84,12 €
- Chambre multiple : 78,74 €

2.2.2.2.3. Les produits du forfait applicable aux hébergés de moins de soixante ans

Le forfait (hébergement et dépendance) applicable aux hébergés de moins de soixante ans, compte tenu des éléments qui précèdent et sur la base du décret du 26 avril 1999, est fixé à 106,78 € en reconduction du tarif notifié depuis 2017.

Le CRPA B est présenté en 2021 en déficit, à hauteur de -12,6 M€, en dégradation de près de 4 M€ par rapport à l'anticipation 2020 (année exceptionnelle en raison des aides compensatrices de la crise COVID) mais en amélioration par rapport à 2019 de 0,7 M€.

2.3. Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (CRPA-E)

Ce budget prévisionnel est construit en prenant compte l'effet année pleine du transfert fin juin 2020 de l'EHPAD de l'hôpital Paul-Doumer. Ce dernier est conforme au Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'AP-HP. Seul l'hôpital Adélaïde-Hautval disposera de lits d'EHPAD en 2021 et pour une fin d'activité programmée au second semestre 2021.

2.3.1. Prévisions de charges

Le montant prévisionnel des charges de l'exercice 2021 est évalué à **12,6 M€**. Les charges se ventilent par titres de la manière suivante :

Charges	Prévisions 2020
1. Charges de personnel	8 946 258 €
2. Charges à caractère médical	181 325 €
3. Charges à caractère hôtelier et général	1 464 887 €
4. Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	1 964 582 €
Total des charges	12 557 052 €

2.3.2. Prévision de produits

2.3.2.1. Dotation soins

La dotation soins prévisionnelle 2021 est de **5,9 M€**, en baisse par rapport à 2020 (-1,6 M€) suite à l'arrêté provisoire de l'ARS pour 2021 et le transfert définitif mi-juin de l'EHPAD Paul Doumer.

2.3.2.2. Produits des tarifs

2.3.2.2.1. Les produits de la dépendance

Les produits afférents à la dépendance s'élèvent de **0,4 M€**. L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2020 des tarifs notifiés depuis 2017 :

- GIR 1 et 2 : 26,66 €
- GIR 3 et 4 : 15,73 €
- GIR 5 et 6 – (ticket modérateur) : 4,79 €

2.3.2.2.2. Les produits de l'hébergement

Les produits afférents à l'hébergement s'élèvent de **1,5 M€**. L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2020 des tarifs notifiés depuis 2017 :

- Chambre simple : 84,12 €
- Chambre multiple : 78,74 €

2.3.2.2.3. Les produits du forfait applicable aux hébergés de moins de soixante ans

Le forfait (hébergement et dépendance) applicable aux hébergés de moins de soixante ans, compte tenu des éléments qui précèdent et sur la base du décret du 26 avril 1999, est fixé à 106,78 € en reconduction du tarif notifié depuis 2017.

Le CRPA E est présenté en 2021 en déficit, à hauteur de 4,1 M€, en amélioration de 1,4 M€ par rapport à la prévision de résultat 2020 et 0,7 M€ par rapport à 2019.

2.4. La Dotation Non Affectée (CRPA-A)

Le CRPA-A assure la gestion du parc immobilier privé de l'AP-HP et la gestion de la propriété intellectuelle (brevets déposés par l'AP-HP).

2.4.1. Prévisions de charges

2.4.1.1. Charges de personnel

Les charges de personnel correspondent aux effectifs chargés de la gestion locative et de la gérance du domaine privé, les concierges et gardiens d'immeubles et aux effectifs gérant les sujets de propriété intellectuelle (brevets de recherche). Le montant des charges de titre 1 inscrit à l'EPRD 2021 est de **7,4 M€**.

2.4.1.2. Autres charges

Le montant prévisionnel des charges de titre 2 inscrit à l'EPRD 2021 est de **31,7 M€**.

2.4.2. Prévisions de produits

La prévision 2021 de produits d'exploitation, hors cessions d'actifs, s'élève à **110,4 M€**, soit une évolution de + 55 M€ du fait d'une réalisation moindre des cessions en 2020 en raison du contexte économique et sanitaire, et de leur décalage sur l'exercice 2021 en partie.

Au cours de l'exercice 2021, les cessions d'actifs devraient atteindre un montant de 63 M€ contre 8,6 M€ sur l'exercice 2020.

Au total, le CRPA-A enregistre un résultat prévisionnel 2021 excédentaire de 71,3 M€.

2.5. Instituts de formation de personnels paramédicaux et de sages-femmes et instituts de formation des travailleurs sociaux (CRPA- C)

2.5.1. Prévisions de charges

2.5.1.1. Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites à l'EPRD 2021 s'élèvent à **45,9 M€**, en diminution de +16,6 % par rapport à 2020 du fait des renforts COVID et en hausse de 9,4 % par rapport à 2019, notamment avec l'impact Ségur sur la hausse de la masse salariale.

2.5.1.2. Charges d'exploitation courante

Les charges d'exploitation courantes prévisionnelles 2021 s'élèvent à **14,5 M€**, en quasi stabilité depuis 2 ans.

2.5.2. Prévisions de produits

2.5.2.1. Produits relatifs à l'activité d'enseignement

La prévision de produits du titre 1 du CRPA-C s'élève à **47,8 M€** pour 2021 :

- La subvention d'exploitation demandée au Conseil Régional d'Ile-de-France serait de 45,7 M€ ;
- Les droits d'inscription des élèves prévisionnels s'élèvent à 0,6 M€.

2.5.2.2. Autres produits

La prévision de produits du titre 2 du CRPA-C s'élève à **10,6 M€** pour 2021. Ces produits sont pour l'essentiel constitués du remboursement effectué par le budget principal au CRPA-C au titre du remboursement du coût de la promotion professionnelle (près de 7 M€).

Réglementairement, le CRPA-C doit être présenté à l'équilibre mais il est exceptionnellement présenté en déficit (-1,9 M€) du fait de l'inscription du financement du Ségur en mesure nouvelle à la demande de la Région, et avant connaissance du détail du mécanisme exceptionnel de compensation qui devrait être présenté par les pouvoirs publics en 2021

2.6. Activités d'addictologie (CRPA- P1)

Le CRPA-P1 de l'AP-HP regroupe les 5 Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) répartis sur les sites suivants :

- Avicenne
- HEGP
- Lariboisière
- Cochin
- Bicêtre

2.6.1. Prévisions de charges

Les charges inscrites à l'EPRD 2021 s'élèvent à **4,6 M€**, dont 3,7 M€ de charges de personnel. Elles sont en augmentation de +9,1 % par rapport à l'anticipation 2020.

2.6.2. Prévisions de produits

Les produits prévisionnels pour 2021 s'élèvent à **4,6 M€**. Ils sont exclusivement constitués de la subvention d'équilibre versée par l'Agence Régionale de Santé et couvre les dépenses Ségur de la masse salariale.

Réglementairement, le CRPA-P est présenté à l'équilibre pour 2021.

2.7. Unités de Soins Prolongés Complexes (USPC) de l'hôpital de San Salvador (CRPA- P2)

En 2019, l'AP-HP a transféré du budget principal au CRPA-P l'activité d'USPC de l'hôpital de San Salvador dont le financement, à titre expérimental et pour cinq ans, relève du champ médico-social (MAS), afin de combiner une approche soignante et une approche résidentielle dans les prises en charge du polyhandicap.

2.7.1. Prévisions de charges

Les charges prévisionnelles 2021 du CRPA-P2 s'élèvent à **22,7 M€**, dont 14,7 M€ de charges de personnel (dont Ségur 2021 en année pleine) et dont 5 M€ de charges indirectes remboursées au budget principal (plateau médico-technique de rééducation, charges administratives et logistiques locales et contribution aux charges communes), sur le modèle des autres budgets annexes de l'AP-HP.

2.7.2. Prévisions de produits

Les produits prévisionnels 2021 s'élèvent à **22,7 M€**, pour l'essentiel constitués de la dotation de financement médico-social (20,4 M€) complétée d'une subvention pour les patients trachéo-ventilés et des remboursements de frais journaliers hors dotation de soins.

Réglementairement, le CRPA-P est présenté à l'équilibre pour 2021.

2.8. Le tableau de passage du résultat à la CAF et le tableau de financement prévisionnel

2.8.1. La détermination de la capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF prévisionnelle 2021 s'établit à **207 M€, soit 2,5 % des produits**. Elle est en augmentation par rapport à la CAF 2020 de +34 M€, permettant de soutenir ainsi les investissements importants que l'AP-HP engagera et poursuivra pour accompagner sa transformation.

2.8.2. Investissements et tableau de financement prévisionnel

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2021 s'élèvent en crédits de paiement (CP) à 472 M€. Cette prévision s'inscrit en baisse de -1% par rapport à l'investissement réalisé en 2020, à hauteur de 475,5 M€. Néanmoins, à périmètre constant c'est-à-dire en neutralisant les dépenses exceptionnelles 2020 liés au contexte sanitaire (52,3M€), elle s'inscrit en hausse de 15% par rapport à l'exécution de l'exercice précédent.

Le tableau de financement prévisionnel a pour vocation de présenter les éléments d'emplois et de ressources relatifs à la mise en œuvre de ce programme d'investissement.

Les emplois du tableau de financement sont constitués du remboursement du capital emprunté (158,8 M€) et de l'acquisition des immobilisations prévues (472 M€).

Le financement est assuré principalement par les ressources du tableau de financement :

- la capacité d'autofinancement à hauteur de 206,9 M€ ;
- un recours à l'emprunt à hauteur de 459,2 M€, en hausse par rapport à 2020 (320 M€). Ce montant d'emprunt dépasse les stricts besoins de financement de l'exercice : il permet un abondement du fonds de roulement, à hauteur de 129 M€, pour compenser le prélèvement sur fonds de roulement intervenu en 2020 dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire (67,5 M€), et également tirer parti du niveau exceptionnel des taux d'intérêt et en prévision des forts besoins de financement sur la durée du PGFP compte tenu de la montée en charge des opérations majeures d'investissement du plan stratégique ;
- des cessions d'actifs, pour un montant de 63 M€, correspondant à un dynamisme renforcé des opérations de valorisation après un exercice 2020 peu dense (8,7 M€) ;
- des subventions d'investissement attendues pour un montant de 30,6 M€.

	2021
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	206,90 M€
Titre 1 : Emprunts	459,24 M€
Titre 2 : Dotations et subventions	30,64 M€
Titre 3 : Autres ressources	63,00 M€
TOTAL DES RESSOURCES	759,79 M€
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	158,81 M€
Titre 2 : Immobilisations	472,01 M€
Titre 3 : Autres emplois	0,00 M€
TOTAL DES EMPLOIS	630,82 M€
APPORT / PRELEVEMENT AU FDR	128,97 M€
TOTAL EQUILIBRE TABLEAU DE FINANCEMENT	759,79 M€

2.9. Annexes réglementaires

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) synthétique

- Compte de résultat prévisionnel principal synthétique
- Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle
- Tableau de financement prévisionnel synthétique
- Fonds de roulement prévisionnel

Comptes de résultat prévisionnel – Annexes synthétiques

- CRPA-B : Unités de soins de longue durée (USLD)
- CRPA-E : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- CRPA-P consolidé (CSAPA et USPC de San Salvador)
- CRPA-C : Ecoles
- CRPA-A : Dotation non affectée (DNA)

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) détaillé

- Compte de résultat prévisionnel principal détaillé
- Tableau de financement prévisionnel détaillé
- CRPA-A détaillé - DNA
- CRPA-B détaillé - USLD
- CRPA-E détaillé - EHPAD
- CRPA-C détaillé - Ecoles
- CRPA-P consolidé
- CRPA-P1 détaillé - CSAPA
- CRPA-P2 détaillé – USPC de l'hôpital San Salvador

Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés

ANNEXES REGLEMENTAIRES

ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES SYNTHETIQUE 2020

Compte de résultat du Budget Principal

	PREVISIONS 2021		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	4 922 332 726 €	6 303 902 537 €	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	1 799 361 978 €	722 358 771 €	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	759 110 345 €	1 009 373 426 €	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	711 090 138 €		
TOTAL DES CHARGES	8 191 895 186 €	8 035 634 733 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		156 260 453 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	8 191 895 186 €	8 191 895 186 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		103 579 251 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés		63 000 000 €	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	522 596 720 €	14 400 731 €	quote part des subventions virée au résultat
		134 711 877 €	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	522 596 720 €	315 691 858 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	206 904 861 €		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

Tableau de Financement Prévisionnel

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE		206 904 861 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	158 813 093 €	459 244 939 €	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	472 008 135 €	30 642 460 €	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		63 000 000 €	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	630 821 228 €	759 792 260 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	128 971 032 €	0 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	759 792 260 €	759 792 260 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

COMPTES DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXES SYNTHETIQUES**Compte de résultat du Budget B - USLD**

	PREVISIONS 2021		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	119 454 919 €	104 695 952 €	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	4 301 649 €	15 775 913 €	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	54 901 907 €	53 453 317 €	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	10 270 684 €	2 449 993 €	Titre 4 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	188 929 159 €	176 375 174 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		12 553 985 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	188 929 159 €	188 929 159 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Compte de résultat du Budget E - EHPAD

	PREVISIONS 2021		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	8 946 258 €	5 963 401 €	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	181 325 €	398 540 €	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	1 464 887 €	1 450 072 €	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	1 964 582 €	625 293 €	Titre 4 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	12 557 052 €	8 437 307 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)		4 119 745 €	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	12 557 052 €	12 557 052 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Compte de résultat du Budget P - CSAPA & USPC

	PREVISIONS 2021		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de l'exploitation courante	8 139 304 €	24 847 904 €	Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges de personnel	18 405 437 €	2 368 957 €	Titre 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation
Titre 3 : Charges de la structure	689 778 €	17 658 €	Titre 3 : Produits financiers et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	27 234 519 €	27 234 519 €	TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES	27 234 519 €	27 234 519 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS

Compte de résultat du Budget C - Ecoles

	PREVISIONS 2021		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	45 912 168 €	47 821 217 €	Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement

Titre 2 : Autres charges	14 454 417 €	10 559 415 €	Titre 2 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	60 366 585 €	58 380 632 €	TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES	60 366 585 €	58 380 632 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS

Compte de résultat du Budget A - Dotation Non Affectée

	PREVISIONS 2021		
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	7 360 274 €	110 441 518 €	Titre 1 : Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation
Titre 2 : Autres charges	31 740 359 €		
TOTAL DES CHARGES	39 100 633 €	110 441 518 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	71 340 885 €		RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	110 441 518 €	110 441 518 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

PRESENTATION DETAILLEE

Compte de résultat du Budget Principal

Chapitres	CHARGES	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Charges de personnel	4 413 970 758 €	4 822 206 571 €	4 922 332 726 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	45 349 276 €	82 318 620 €	31 441 651 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	271 153 129 €	286 889 807 €	303 429 339 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	105 860 966 €	110 416 444 €	118 627 729 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	3 106 561 €	3 565 726 €	3 515 872 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	1 973 221 405 €	2 145 666 588 €	2 200 270 529 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	67 745 458 €	78 411 253 €	80 923 849 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	150 577 432 €	199 955 532 €	179 323 904 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	183 593 749 €	215 296 193 €	204 336 999 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	343 470 080 €	360 045 281 €	381 180 951 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	53 227 037 €	54 845 861 €	57 783 520 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	116 562 505 €	134 711 297 €	140 844 800 €
6425	Permanences des soins	70 628 796 €	77 003 830 €	74 590 159 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	767 465 340 €	798 126 606 €	856 215 973 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	219 539 823 €	231 623 477 €	244 395 004 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	21 725 275 €	21 848 199 €	23 548 031 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	7 409 794 €	7 609 309 €	8 071 622 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	13 334 131 €	13 872 548 €	13 832 794 €
Titre 2	Charges à caractère médical	1 735 161 020 €	1 812 227 966 €	1 799 361 978 €
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	295 036 €	707 566 €	305 953 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	1 002 020 654 €	1 043 208 173 €	1 039 095 418 €
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	524 117 551 €	577 737 421 €	543 509 900 €
6066	Fournitures médicales	100 979 230 €	104 430 523 €	104 715 462 €
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	-13 574 824 €	-39 532 433 €	-14 077 092 €
611	Sous-traitance générale	45 200 992 €	43 240 623 €	46 873 429 €
6131	Locations à caractère médical	12 433 918 €	14 152 706 €	12 893 973 €
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	63 688 463 €	68 283 387 €	66 044 936 €
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	744 910 515 €	799 678 519 €	759 110 345 €
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	77 709 947 €	91 480 050 €	79 479 766 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	124 399 935 €	128 335 122 €	119 823 905 €
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
603	Variation de stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	-2 212 220 €	-14 264 039 €	-1 279 895 €
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	135 104 986 €	154 045 704 €	137 736 066 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	288 386 726 €	316 959 140 €	294 422 316 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	2 482 374 €	2 595 754 €	2 531 259 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)	120 769 473 €	121 908 075 €	124 633 337 €
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)			
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	-1 730 707 €	-1 381 285 €	1 763 591 €

Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	696 321 788 €	741 454 328 €	711 090 138 €
66	Charges financières	60 118 430 €	60 655 437 €	60 509 776 €
67	Charges exceptionnelles <i>Dont 673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)</i> <i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	151 753 530 € 2 851 865 €	137 461 926 € 4 135 593 €	151 753 530 €
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	484 449 828 €	543 336 965 €	498 826 833 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
TOTAL DES CHARGES		7 590 364 080 €	8 175 567 384 €	8 191 895 186 €
EXCEDENT PREVISIONNEL				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		7 590 364 080 €	8 175 567 384 €	8 191 895 186 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 710 714 201 €	6 365 002 550 €	6 303 902 537 €
73111	Produits de la tarification des séjours MCO	2 817 568 096 €	2 845 208 231 €	2 913 678 733 €
73112	Produits des médicaments MCO	440 852 386 €	494 763 952 €	440 852 386 €
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO	80 723 881 €	70 759 628 €	83 312 973 €
73114	Forfaits et dotations annuels MCO	121 569 158 €	132 870 868 €	125 902 754 €
73115	Produits du financement des activités de SSR	44 279 340 €	46 327 208 €	48 965 249 €
73116	Produits du financement des hôpitaux de proximité			
73117	Dotation annuelle de financement	545 279 932 €	558 327 458 €	558 036 705 €
73118	Dotations MIGAC MCO	1 060 697 818 €	1 623 286 010 €	1 567 097 194 €
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO	403 338 377 €	416 674 381 €	408 276 597 €
7313	Participations au titre des détenus	1 513 162 €	1 496 418 €	1 513 162 €
7471	Fonds d'intervention régional	154 677 500 €	159 526 643 €	155 266 784 €
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	40 214 552 €	15 761 753 €	1 000 000 €
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	701 257 483 €	591 878 712 €	722 358 771 €
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	259 777 092 €	198 477 748 €	269 386 534 €
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	36 464 010 €	27 772 110 €	37 812 854 €
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'AM	615 641 €	540 058 €	638 415 €
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	84 720 087 €	61 470 123 €	87 853 977 €
73271	Forfait journalier MCO	69 094 751 €	60 348 580 €	71 650 642 €
73272	Forfait journalier SSR	23 091 869 €	19 447 393 €	23 946 063 €
73273	Forfait journalier psychiatrie	2 628 735 €	2 202 802 €	2 725 975 €
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers, non assurés sociaux en France	179 024 460 €	167 545 472 €	181 888 852 €
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	38 413 839 €	47 178 974 €	39 028 461 €
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	7 426 999 €	6 895 453 €	7 426 999 €
Titre 3	Autres produits	1 008 984 864 €	978 203 025 €	1 009 373 426 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	143 374 939 €	141 978 556 €	138 785 261 €
7071	Rétrocession de médicaments	348 113 949 €	356 060 957 €	348 113 949 €
7087	Remboursement de frais par les CRPA	76 821 422 €	61 496 481 €	72 643 929 €
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)	63 847 799 €	92 380 107 €	76 333 517 €
75	Autres produits de gestion courante	78 464 505 €	77 803 460 €	82 227 130 €
76	Produits financiers	9 464 020 €	7 616 938 €	6 422 871 €

77	Produits exceptionnels (sauf 7722)	137 820 658 €	97 311 834 €	134 600 986 €
	<i>dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	44 600 €	52 151 €	0 €
	<i>dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	8 090 258 €	10 523 000 €	14 199 544 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	133 766 752 €	125 052 053 €	131 819 577 €
79	Transferts de charges			
603	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	9 980 720 €	11 172 539 €	10 509 698 €
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	7 074 174 €	7 074 174 €	7 640 108 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	255 925 €	255 925 €	276 399 €
TOTAL DES PRODUITS		7 420 956 548 €	7 935 084 288 €	8 035 634 733 €
DEFICIT PREVISIONNEL		169 407 532 €	240 483 096 €	156 260 453 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		7 590 364 080 €	8 175 567 384 €	8 191 895 186 €

Tableau de Financement Prévisionnel

		REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT				
Titre 1 - Remboursement des dettes financières		151 416 633 €	127 844 848 €	158 813 093 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 166 et 1688)	151 416 633 €	127 844 848 €	158 813 093 €
16449	dont opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	11 666 667 €		
Titre 2 - Immobilisations		396 928 905 €	475 432 619 €	472 008 135 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	47 730 161 €	62 700 786 €	55 937 221 €
211	Terrains			49 080 436 €
212	Agencements et aménagements des terrains		54 903 €	
213	Constructions sur sol propre	54 898 791 €	73 135 857 €	64 338 476 €
214	Constructions sur sol d'autrui			
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel	94 263 539 €	141 938 143 €	110 471 875 €
218	Autres immobilisations corporelles	38 791 381 €	46 531 640 €	45 461 444 €
23	Immobilisations en cours	161 245 033 €	151 071 291 €	146 718 684 €
Titre 3 - Autres emplois		53 948 €	0 €	0 €
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	53 948 €		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
18	Comptes de liaison investissement (*)			
	Annulation de titres sur exercices clos (2)			
TOTAL DES EMPLOIS		548 399 486 €	603 277 467 €	630 821 228 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		60 959 494 €		128 971 032 €
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		609 358 980 €	603 277 467 €	759 792 260 €

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		199 528 806 €	188 087 514 €	206 904 861 €
Titre 1 - Emprunts		325 666 666 €	320 833 333 €	459 244 939 €

16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 166, 1688 et 169)**** <i>dont 16449 dont opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</i>	325 666 666 € 11 666 667 €	320 833 333 €	459 244 939 €
Titre 2 - Dotations et subventions		72 836 159 €	47 367 100 €	30 642 460 €
102, 103	Apports - Fonds associatifs <i>dont produits attendus non notifiés</i>	11 283 023 €		
131, 138	Subventions d'équipement reçues <i>dont produits attendus non notifiés</i>	61 553 136 €	47 367 100 €	30 642 460 €
Titre 3 - Autres ressources		11 327 349 €	8 608 095 €	63 000 000 €
267	Créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 2768)	2 649 794 €		
775	Cessions d'immobilisations	8 677 555 €	8 608 095 €	63 000 000 €
18	Comptes de liaison investissement Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
TOTAL DES RESSOURCES		609 358 980 €	564 896 043 €	759 792 260 €
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT			38 381 424 €	
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT		609 358 980 €	603 277 467 €	759 792 260 €

Compte de résultat du Budget B - USLD

Chapitres	CHARGES	REALISATIONS 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Charges de personnel	114 030 945 €	115 730 246 €	119 454 919 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	2 444 689 €	4 450 006 €	4 461 131 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	6 692 912 €	6 572 652 €	7 085 715 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	2 228 497 €	2 159 219 €	2 315 864 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	1 791 €		6 885 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	66 132 460 €	65 897 195 €	68 585 838 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	194 152 €	282 356 €	424 635 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	6 894 120 €	7 979 017 €	6 540 314 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	24 976 €	66 755 €	57 975 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	1 389 673 €	1 129 039 €	1 227 718 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	773 643 €	799 076 €	805 551 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	850 089 €	997 727 €	992 107 €
6425	Permanences des soins	110 819 €	73 951 €	80 855 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	24 956 817 €	24 090 475 €	25 541 465 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	1 077 591 €	1 018 173 €	1 080 012 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	19 038 €	14 394 €	52 934 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	1 743 €		2 728 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	237 932 €	200 212 €	193 194 €
Titre 2	Charges à caractère médical	6 314 459 €	5 209 516 €	4 301 649 €
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	6 077 €	5 735 €	6 391 €
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	31 690 €	33 731 €	37 586 €
6066	Fournitures médicales	85 040 €	83 930 €	110 073 €
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	2 903 098 €	3 245 507 €	2 127 926 €

611	Sous-traitance générale	2 452 407 €	1 214 085 €	1 321 534 €
6131	Locations à caractère médical	746 015 €	570 585 €	635 801 €
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	90 132 €	55 944 €	62 338 €
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	63 374 497 €	53 229 970 €	54 901 907 €
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	39 219 €	30 573 €	33 635 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	155 059 €	81 261 €	78 747 €
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
603	Variation de stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	2 123 349 €	2 198 215 €	1 817 575 €
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	260 087 €	238 718 €	259 950 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	59 754 049 €	48 385 649 €	50 380 716 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			
65	Autres charges de gestion courante	995 715 €	2 267 430 €	2 268 007 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	47 019 €	28 124 €	63 277 €
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	20 233 407 €	18 345 124 €	10 270 684 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	6 864 340 €	8 175 614 €	54 622 €
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	59 229 €		
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 369 066 €	10 169 510 €	10 216 062 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)			
TOTAL DES CHARGES		203 953 307 €	192 514 856 €	188 929 159 €
EXCEDENT PREVISIONNEL				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		203 953 307 €	192 514 856 €	188 929 159 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATIONS 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Produits afférents aux soins	100 068 512 €	104 846 690 €	104 695 952 €
7311	Forfait soins			
736	Tarifs soins	100 068 512 €	104 846 690 €	104 695 952 €
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins			
Titre 2	Produits afférents à la dépendance	18 869 404 €	14 756 338 €	15 775 913 €
734	Tarifs dépendance	18 869 404 €	14 756 338 €	15 775 913 €
Titre 3	Produits de l'hébergement	68 171 711 €	49 452 917 €	53 453 317 €
7312	hébergement (établissement relevant du 6° de l'art. L. 312-1 du CASF)	68 171 711 €	49 452 917 €	53 453 317 €
7317	Tarif hébergement			
7318	Autres produits des établissements relevant de l'art. L. 312-1 du CASF			
Titre 4	Autres produits	3 623 523 €	14 783 225 €	2 449 993 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)		5 390 789 €	
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	57 057 €	4 000 €	4 000 €
75	Autres produits de gestion courante	10 692 €	20 €	20 €
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 417 760 €	7 178 647 €	236 203 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	199 836 €	199 836 €	199 836 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 138 013 €	2 209 770 €	2 209 770 €

79	Transferts de charges			
603	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)			
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS		190 733 151 €	183 839 170 €	176 375 174 €
DEFICIT PREVISIONNEL		13 220 157 €	8 675 686 €	12 553 985 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		203 953 307 €	192 514 856 €	188 929 159 €

Compte de résultat du Budget E - EHPAD

Chapitres	CHARGES	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Charges de personnel	10 996 418 €	9 076 374 €	8 946 258 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	273 058 €	6 698 €	6 835 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	637 484 €	518 149 €	529 262 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	183 297 €	145 995 €	154 567 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	6 121 €	14 248 €	13 489 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	6 167 805 €	5 375 137 €	5 306 388 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	44 431 €	43 944 €	53 767 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	897 568 €	630 222 €	500 021 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	8 243 €	54 635 €	58 356 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	93 437 €	98 640 €	102 570 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	14 229 €	9 249 €	2 560 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	112 539 €	54 531 €	59 430 €
6425	Permanences des soins		1 494 €	785 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	2 449 321 €	1 993 655 €	2 022 878 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	75 017 €	73 415 €	75 395 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	621 €	14 380 €	17 103 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			49 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	33 247 €	41 981 €	42 805 €
Titre 2	Charges à caractère médical	530 874 €	309 750 €	181 325 €
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique			
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	66 569 €	33 461 €	23 175 €
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	14 590 €	657 402 €	455 317 €
6066	Fournitures médicales	18 199 €	956 €	662 €
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique			
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	121 176 €	-529 515 €	-399 845 €
611	Sous-traitance générale	177 041 €	73 067 €	50 499 €
6131	Locations à caractère médical	123 724 €	70 483 €	48 817 €
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	9 574 €	3 896 €	2 699 €
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	4 303 533 €	3 351 917 €	1 464 887 €
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général			
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	383 513 €	322 958 €	220 839 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	820 348 €	690 109 €	435 912 €
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général			
603	Variation de stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	17 325 €	-144 787 €	-100 459 €
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	255 668 €	401 071 €	273 963 €

62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	2 519 488 €	1 418 193 €	
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	31 547 €	22 664 €	22 890 €
65	Autres charges de gestion courante	274 835 €	640 331 €	610 808 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	808 €	1 379 €	934 €
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	2 583 529 €	2 874 813 €	1 964 582 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles <i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	673 858 €	422 967 €	40 707 €
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 909 670 €	2 451 846 €	1 923 875 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)			
TOTAL DES CHARGES		18 414 354 €	15 612 854 €	12 557 052 €
EXCEDENT PREVISIONNEL				
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		18 414 354 €	15 612 854 €	12 557 052 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Produits afférents aux soins	7 595 097 €	6 043 890 €	5 963 401 €
7311	Forfait soins			
736	Tarifs soins	7 595 097 €	6 043 890 €	5 963 401 €
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins			
Titre 2	Produits afférents à la dépendance	983 651 €	567 881 €	398 540 €
734	Tarifs dépendance	983 651 €	567 881 €	398 540 €
Titre 3	Produits de l'hébergement	3 656 032 €	2 189 052 €	1 450 072 €
7312	hébergement (établissement relevant du 6° de l'art. L. 312-1 du CASF)			
7317	Tarif hébergement	3 656 032 €	2 189 052 €	1 450 072 €
7318	Autres produits des établissements relevant de l'art. L. 312-1 du CASF			
Titre 4	Autres produits	1 339 468 €	1 454 457 €	625 293 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)	443 371 €	244 207 €	235 €
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	45 033 €	6 500 €	6 500 €
75	Autres produits de gestion courante	6 €	3 554 €	3 554 €
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	426 344 €	572 363 €	-715 €
775	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
777	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	1 351 €	1 351 €	1 351 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	424 319 €	627 639 €	615 525 €
79	Transferts de charges			
603	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	395 €	194 €	194 €
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)			
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS		13 574 249 €	10 255 280 €	8 437 307 €
DEFICIT PREVISIONNEL		4 840 105 €	5 357 574 €	4 119 745 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		18 414 354 €	15 612 854 €	12 557 052 €

Compte de résultat du Budget P - CSAPA & USPC

Chapitres	CHARGES	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Charges de l'exploitation courante	6 911 248 €	8 376 065 €	8 139 304 €
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements	6 888 €	3 748 €	3 785 €
603	Variation de stocks	859 601 €	967 582 €	977 258 €
606	Autres achats non stockés de matières et fournitures	63 863 €	104 363 €	105 407 €
607	Achats de marchandises			
611	Sous-traitance générale	213 363 €	932 490 €	942 314 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)	5 763 488 €	6 364 954 €	6 107 583 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	4 045 €	2 927 €	2 957 €
Titre 2	Charges de personnel	16 110 539 €	17 530 532 €	18 405 437 €
621	Personnel extérieur à l'établissement		59 875 €	175 829 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	973 564 €	1 071 074 €	1 133 487 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	274 866 €	306 623 €	318 414 €
641	Rémunérations du personnel non médical(sauf 6411, 6413 ,6415 et 6419)		664 €	338 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	8 737 408 €	9 264 735 €	10 039 280 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	24 593 €	36 813 €	64 512 €
6415	Personnel sous conrats à durée déterminée (CDD)	447 628 €	752 533 €	382 760 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423,6425 et 6429)	58 103 €	60 214 €	60 546 €
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	1 107 129 €	1 095 337 €	1 299 433 €
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	166 334 €	201 139 €	206 162 €
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés	316 775 €	318 209 €	182 448 €
6425	Permanences de soins	58 839 €	59 315 €	59 315 €
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	3 312 466 €	3 627 071 €	3 795 489 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	581 076 €	592 958 €	617 211 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)		19 779 €	24 234 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)		62 €	90 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	51 757 €	64 132 €	45 889 €
Titre 3	Charges de la structure	170 603 €	689 858 €	689 778 €
61	Services extérieurs (sauf 611 et 619)	114 917 €	49 695 €	33 713 €
623	Informations, publications, relations publiques	2 765 €	190 €	192 €
627	Services bancaires et assimilés			
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			
65	Autres charges de gestion courante	108 €	8 815 €	8 903 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	52 814 €	22 951 €	15 000 €
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		608 208 €	631 970 €
TOTAL DES CHARGES		23 192 391 €	26 596 455 €	27 234 519 €
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		23 192 391 €	26 596 455 €	27 234 519 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Produits de la tarification	23 687 195 €	25 698 536 €	24 847 904 €
73	Dotations et produits de la tarification	23 687 195 €	25 698 536 €	24 847 904 €

Titre 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	1 200 830 €	659 283 €	2 368 957 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)	1 200 000 €	358 453 €	242 421 €
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	830 €	830 €	942 536 €
75	Autres produits de gestion courante		300 000 €	1 184 000 €
603	Variations de stocks (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales (6419, 6429, 6459, 6479 et 6489)			
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
Titre 3	Produits financiers et produits non encaissables	33 056 €	17 658 €	17 658 €
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	33 056 €	17 658 €	17 658 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS		24 921 080 €	26 375 477 €	27 234 519 €
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		24 921 080 €	26 375 477 €	27 234 519 €

Compte de résultat du Budget C - Ecoles

Chapitres	CHARGES	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Charges de personnel	41 951 614 €	55 071 810 €	45 912 168 €
621	Personnel extérieur à l'établissement			
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	2 407 779 €	2 484 590 €	2 002 822 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	806 579 €	835 351 €	614 005 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	20 596 €	22 010 €	67 578 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	23 298 185 €	24 897 416 €	26 260 930 €
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	130 585 €	122 211 €	162 483 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	1 077 229 €	1 787 020 €	1 603 218 €
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel			
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit			
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit et praticiens associés			
6425	Permanences des soins			
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	8 895 454 €	9 290 003 €	7 279 108 €
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	1 076 €		1 129 €
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	115 169 €	89 918 €	20 112 €
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	5 198 963 €	15 543 291 €	7 900 784 €
Titre 2	Autres charges	14 903 878 €	14 748 257 €	14 454 417 €
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements	193 888 €	279 508 €	195 827 €
603	Variation de stocks	22 691 €	21 216 €	22 918 €
606	Autres achats non stockés de matières et fournitures	479 307 €	477 872 €	484 011 €
607	Achats de marchandises			
61	Services extérieurs (sauf 619)	3 468 119 €	3 794 371 €	3 502 800 €

62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	6 779 283 €	6 782 128 €	1 368 568 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	230 €	1 029 €	
65	Autres charges de gestion courante	57 547 €	58 000 €	5 538 459 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	644 305 €	345 728 €	352 171 €
675	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 256 785 €	2 986 676 €	2 989 662 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	1 724 €	1 730 €	
TOTAL DES CHARGES		56 855 493 €	69 820 067 €	60 366 585 €
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		56 855 493 €	69 820 067 €	60 366 585 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	45 882 893 €	47 349 298 €	47 821 217 €
7061	Droits d'inscription des élèves	80 519 €	293 258 €	618 000 €
7063	Remboursement de frais de formation			1 520 525 €
7471	Subvention d'exploitation versée par le conseil régional	45 802 374 €	47 056 040 €	45 682 692 €
Titre 2	Autres produits	10 937 809 €	21 783 023 €	10 559 415 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 7061,7063,709)	7 007 939 €	7 007 939 €	615 318 €
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)	98 847 €	1 123 510 €	158 625 €
75	Autres produits de gestion courante	2 544 103 €	12 280 898 €	8 498 552 €
76	Produits financiers		340 €	
77	Produits exceptionnels	1 098 720 €	1 062 934 €	1 098 720 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>			
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	179 394 €		
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	67 004 €	70 000 €	67 004 €
79	Transferts de charges			
603	Variations de stocks (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunération ou charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	118 021 €	233 402 €	121 195 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	3 174 €	4 000 €	
TOTAL DES PRODUITS		56 820 702 €	69 132 321 €	58 380 632 €
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		56 820 702 €	69 132 321 €	58 380 632 €

Compte de résultat du Budget A - Dotation Non Affectée

Chapitres	CHARGES	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Charges de personnel	5 768 729 €	6 159 278 €	7 360 274 €
621	Personnel extérieur à l'établissement	77 729 €	284 €	33 180 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	254 414 €	448 776 €	360 342 €
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	145 120 €	171 752 €	187 877 €
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413,6415 et 6419)	30 511 €	32 525 €	15 011 €
6411	Personnel titulaire et stagiaire	820 945 €	2 214 632 €	956 826 €

6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	2 647 506 €	2 332 820 €	3 374 426 €
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	396 750 €	130 129 €	662 489 €
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - (sauf 6459)	1 384 706 €	793 708 €	1 755 114 €
647	Autres charges sociales (sauf 6479)	11 049 €	32 931 €	15 008 €
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)		1 720 €	
Titre 2	Autres charges	31 583 783 €	30 355 358 €	31 740 359 €
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			
602	Achats stockés, autres approvisionnements	241 €	190 €	192 €
603	Variation de stocks	2 853 €	22 950 €	202 030 €
606	Achats non stockés de matières et fournitures	658 224 €	1 745 900 €	1 851 459 €
607	Achats de marchandises			
61	Services extérieurs (sauf 619)	8 680 269 €	8 149 000 €	8 320 490 €
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	8 019 375 €	6 787 000 €	7 814 870 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	2 618 942 €	2 450 000 €	2 474 500 €
65	Autres charges de gestion courante	257 769 €	650 000 €	656 500 €
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	1 896 673 €	2 542 000 €	2 412 000 €
	<i>Dont 675 - Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	237 406 €		
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 449 389 €	8 008 318 €	8 008 318 €
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			
71	Production stockée (ou déstockage)	49 €		
TOTAL DES CHARGES		37 352 512 €	36 514 636 €	39 100 633 €
EXCEDENT PREVISIONNEL		24 520 426 €	19 107 224 €	71 340 885 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		61 872 938 €	55 621 860 €	110 441 518 €

Chapitres	PRODUITS	REALISATION S 2019	COMPTE ANTICIPE 2020	PREVISIONS 2021
Titre 1	Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation	61 872 938 €	55 621 860 €	110 441 518 €
70	Vente produits fabr., prest. services, march. et prod. activités annexes (sauf 709)	2 668 447 €	2 605 410 €	2 718 808 €
71	Production stockée (ou déstockage) p			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations			
75	Autres produits de gestion courante	44 372 567 €	38 500 000 €	41 500 000 €
76	Produits financiers	10 576 €	18 827 €	18 827 €
77	Produits exceptionnels	12 542 230 €	14 496 623 €	66 202 883 €
	<i>Dont 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif</i>	8 632 955 €	8 555 944 €	63 000 000 €
	<i>Dont 777 - Quote part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 256 483 €		
79	Transferts de charges			
603	Variations de stocks (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			
	Remboursements sur rémunération, charges sociales ou taxes (6419, 6459, 6479, 6489, 6319, 6339)	22 636 €	1 000 €	1 000 €
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			
TOTAL DES PRODUITS		61 872 938 €	55 621 860 €	110 441 518 €

TABLEAU PREVISIONNEL DES EFFECTIFS REMUNERES
Compte de résultat prévisionnel principal

Personnel Médical

STATUT	ETPR			REMUNERATIONS (hors charges)		
	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	1 759,50	1 759,50	0,00	98 074 732 €	105 759 956 €	7 685 223 €
PH temps plein (ou médecins temps plein *) et temps partiel	3 259,26	3 364,74	105,48	260 037 824 €	275 420 995 €	15 383 171 €
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	999,85	1 016,20	16,35	53 569 454 €	55 706 288 €	2 136 833 €
Praticiens contractuels en CDI	28,24	28,24	0,00	2 055 541 €	2 077 232 €	21 691 €
TOTAL 1 - PERMANENTS	6 046,84	6 168,67	121,83	413 737 552 €	438 964 470 €	25 226 918 €
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	1 285,12	1 285,12	0,00	33 432 720 €	36 089 552 €	2 656 832 €
Praticiens contractuels en CDD	941,59	926,56	-15,02	53 261 046 €	54 553 658 €	1 292 612 €
Assistants et assistants associés	609,07	626,97	17,90	25 258 746 €	26 575 614 €	1 316 868 €
Autres praticiens à recrutement contractuel	2,63	2,63		189 240 €	181 582 €	-7 658 €
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)						
Attachés et attachés associés en CDD	566,29	541,93	-24,36	23 378 225 €	23 444 394 €	66 169 €
Praticiens associés						
Sous Total 6423	3 404,68	3 383,20	-21,48	135 519 977 €	140 844 800 €	5 324 823 €
Internes	5 399,56	5 380,00	-19,56	148 743 216 €	142 092 355 €	-6 650 861 €
Etudiants	6 206,00	6 206,00	0,00	30 580 211 €	25 479 221 €	-5 100 990 €
Docteurs juniors		150,00	150,00		5 270 010 €	5 270 010 €
Sous Total 6424	11 605,56	11 736,00	130,44	179 323 427 €	172 841 586 €	-6 481 842 €
TOTAL 2 - NON PERMANENTS	15 010,24	15 119,20	108,96	314 843 404 €	313 686 385 €	-1 157 019 €
TOTAL PERSONNEL MEDICAL (1+2)	21 057,08	21 287,87	230,79	728 580 956 €	752 650 856 €	24 069 899 €

Personnel Non Médical

QUALIFICATION	ETPR			REMUNERATIONS (hors charges)		
	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart
Titulaires et stagiaires						
Personnels administratifs	6 132,67	6 221,22	88,55	212 319 633 €	218 523 171 €	6 203 538 €
Personnels des services de soins	42 141,61	42 734,54	592,92	1 549 473 599 €	1 591 492 849 €	42 019 250 €
Personnels éducatifs et sociaux	899,06	911,59	12,53	31 982 250 €	32 873 973 €	891 723 €
Personnels techniques et ouvriers	4 306,33	4 368,44	62,11	152 478 565 €	156 831 904 €	4 353 339 €
Personnels médico-techniques	4 909,46	4 979,29	69,82	195 623 692 €	200 548 314 €	4 924 622 €
TOTAL 3	58 389,15	59 215,08	825,93	2 141 877 740 €	2 200 270 212 €	58 392 472 €
Contrats à durée indéterminée						
Personnels administratifs	673,88	673,88	0,00	30 490 703 €	30 783 661 €	292 958 €
Personnels des services de soins	196,36	196,36	0,00	5 743 936 €	5 829 301 €	85 365 €
Personnels éducatifs et sociaux	5,39	5,39	0,00	165 319 €	167 661 €	2 342 €
Personnels techniques et ouvriers	884,05	884,05	0,00	43 447 078 €	43 831 401 €	384 323 €
Personnels médico-techniques	7,83	7,83	0,00	308 419 €	311 825 €	3 405 €
TOTAL 4	1 767,51	1 767,52	0,00	80 155 455 €	80 923 849 €	768 394 €
TOTAL "PERSONNEL PERMANENT" (3+4)	60 156,66	60 982,59	825,93	2 222 033 196 €	2 281 194 061 €	59 160 865 €
Contrats à durée déterminée						
Personnels administratifs	1 308,40	1 368,87	60,47	36 798 566 €	38 900 206 €	2 101 640 €

Personnels des services de soins	3 247,09	3 111,68	-135,40	89 439 200 €	81 304 249 €	-8 134 951 €
Personnels éducatifs et sociaux	36,90	38,86	1,96	905 023 €	974 190 €	69 166 €
Personnels techniques et ouvriers	1 417,29	1 123,42	-293,87	62 619 152 €	47 370 756 €	-15 248 396 €
Personnels médico-techniques	364,29	375,97	11,68	10 347 669 €	10 774 503 €	426 835 €
TOTAL 5	6 373,97	6 018,80	-355,17	200 109 610 €	179 323 904 €	-20 785 706 €
Emplois aidés (dont CAE)						
Contrats soumis à disposition particulière				1 939 €	1 939 €	
Apprentis				3 563 788 €	3 514 251 €	-49 536 €
TOTAL 6						
TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL (3+4+5+6)	66 530,64	67 001,40	470,76	2 422 142 805 €	2 460 517 965 €	38 375 160 €
TOTAL PERSONNEL MEDICAL et NON MEDICAL	87 587,72	88 289,27	701,55	3 150 723 762 €	3 213 168 821 €	62 445 059 €

Présentation du PGFP 2021-2025

En construisant son projet de PGFP pour 2021 à 2025, l'AP-HP entend accompagner la stratégie qu'elle traduit dans son projet d'établissement et dessiner ce que sera l'avenir du CHU francilien au-delà de la crise sanitaire.

Ce projet de PGFP propose des inflexions majeures par rapport à la trajectoire précédente :

- **Un retour à l'équilibre conforté, malgré le décalage lié à la crise sanitaire :**
 - ▶ Un retour à l'équilibre tous budgets confondus en 2023
 - ▶ Un budget principal qui tangente l'équilibre à partir de 2024
 - ▶ Un retour à l'équilibre des USLD fortement réduit (-4M€) à partir de 2023

- **Une trajectoire s'appuyant sur les mesures du Ségur de la santé, du projet social de l'AP-HP adopté dans ses instances en fin d'année 2020, et du protocole pluriannuel de financement**
 - ▶ Une activité prévue en moyenne à 1,35% sur la période portée à **une moyenne de 1,48%/an, soit rythme moins élevé que la croissance moyenne prévue à l'ONDAM** sur le nouveau PGFP, augmentation liée au rattrapage pluriannuel de la perte d'activité enregistrée en 2019 puis en 2020, et sur les projets médicaux issus des GH et du plan de transformation
 - ▶ Des tarifs à évolution positive modérée, à **+ 0,2% sur toute** la période
 - ▶ Une masse salariale prévue autour de +1,18%, **tirée par la mise en place des mesures nationales de revalorisation des accords du Ségur, mais aussi par le déploiement triennal du projet social de l'AP-HP, qui permettent la création de 1300 ETP non-médicaux et 350 ETP médicaux senior en 5 ans, auxquels pourront s'ajouter les redéploiements de postes issus des stratégies de transformation mises en place à l'APHP et dans les GH (bascule ambulatoire, digitalisation de certaines fonctions, réorganisation du processus de facturation, etc.). Ces créations d'emplois permettent de doter en personnel les projets médicaux et soutiennent le développement de l'activité** (sans pour autant verser dans la « course à l'activité »)

- **Un niveau d'investissement plus ambitieux à 3,223 Md€ (+324M€) qui, sur 10 ans, atteint 6,1 Md€ sous l'effet coordonné de la reprise de la dette, de la relance de l'investissement du Ségur, et d'un haut niveau de cession ou de valorisation**

3.1. Hypothèses en exploitation

Dans le prolongement de l'EPRD 2021, l'AP-HP appuie ses hypothèses d'activité sur les tendances contractualisées dans le protocole sur la pluriannualité de février 2020.

Elle projette ainsi notamment :

- une augmentation des tarifs sur 2021-2025 (+0,2% par an, hors « effet Ségur »), et une trajectoire d'activité inférieure à celle prévue dans l'ONDAM (+1,48%/an au lieu de 1,6% /an dans l'ONDAM) mais très légèrement supérieure (+1 point au total) à celle prévue dans le précédent PGFP

- une activité socle (c'est-à-dire hors projets nouveaux) de +1,1% sur toute la durée du PGFP
- une activité portée par l'objectif de rattrapage de l'activité perdue en 2019 puis en 2020, puis par le développement de l'activité liée aux projets médicaux (+0,5% en plus du tendancier), modulée par la prise en compte des effets calendaires négatifs (-0,12% en moyenne), soit **+1,48 % en moyenne par an**
- **cette trajectoire est accélérée en 2022 et 2023** (+1,8% hors effet calendaire) et revient à +1,4% en 2024 et 2025. Elle s'appuie sur des projets de mesures nouvelles : en 2021, les projets en cours représentent +0,8% d'activité. Ce tendancier a été documenté GH par GH.
- des dotations MIG en progression de 1% par an (en retenant une hypothèse prudente vis-à-vis de la trajectoire de l'ONDAM) mais pas d'hypothèse de nouvel abondement du budget IFAQ, dans l'attente de confirmation des éléments de cadrage pluriannuel. Tout abondement de l'IFAQ est donc à ce stade considéré comme intégré à l'effet volume des recettes tirées des séjours (1,48%)

Le **Ségur est considéré comme intégralement financé** en tarif et en MIG.

Le **tendancier d'activité**, soutenu par les créations de postes, est majoritairement sous-tendu par une progression de l'activité d'hospitalisation partielle, dans le prolongement des tendances des années précédentes ; l'activité conventionnelle est également en progression, portée par les projets médicaux des groupes hospitaliers et par la poursuite du processus de réouverture de lits:

- À une progression de 3% en moyenne par an en HP
- A une progression de 1,33% en moyenne par an en HC, correspondant à l'ouverture ou la réouverture de 541 lits (hors USLD) par rapport à la cible 2021

Ce chiffre correspond à un potentiel théorique et ne prend pas en compte l'effet d'une réduction de la DMS en HC sur les créations de lits ; or la réduction de la DMS est un objectif poursuivi dans plusieurs projets médicaux (notamment dans la filière cardiaque et cardio-vasculaire, mais aussi en pédiatrie)

Il implique une progression du taux d'ambulatoire (chirurgie et médecine) de 39,9% en 2019 à 42,2% en 2025

Dotations et forfaits

Sur les dernières années, les financements par dotations et forfaits ont évolué de +0,85% (2018/19) et +1,5% (2019/20 hors mesures exceptionnelles et surcoûts COVID). Sur le périmètre MIGAC FIR MCO plus spécifiquement, le taux d'évolution est de +2,3% (2018/19) et +0,58% (2019/20).

- **Forfaits annuels MCO (+1%)**

Dans l'attente des éléments de cadrage pluriannuel, la progression reste inférieure à la tendance ONDAM et ne prend pas en considération les évolutions annoncées par les pouvoirs publics à +55% sur la période du PGFP, ni de l'extension du dispositif à la psychiatrie.

- **SSR et psychiatrie (+1,9%)**

Les champs SSR et psychiatrie devraient connaître, pour chacun d'entre eux, une réforme de leur mode de financement à compter de 2022. Une hypothèse de +1,9% est retenue sur le périmètre, prenant en compte les évolutions minimales des objectifs de dépenses inscrits dans le protocole sur la pluriannualité (taux d'évolution fixés à +1,9% pour le SSR et +2,2% pour la psychiatrie). Un fort ajustement des recettes SSR est par ailleurs pris en compte, estimé à -20 M€ dans le contexte de la montée en charge de la DMA, annoncée à 50% de la structure des financements dès 2023.

- **Dotations MIGAC FIR MCO (+1%)**

Le taux d'évolution correspond en moyenne aux évolutions constatées sur les périodes précédentes (cf supra), intégrant des évolutions favorables sur la dotation socle, les maladies rares et des mesures nouvelles.

La masse salariale est prévue en évolution positive, supérieure au dernier PGFP :

- Du fait de l'intégration des effets des revalorisations salariales connues à date¹ dans le cadre des accords du Ségur (pour rappel, 408 M€ en 2021), ainsi que du projet social (dont le budget est de 300 M€ sur 3 ans)
- De la poursuite et de l'amplification de la reconstitution des effectifs permise par le projet social de l'APHP mentionné *supra* ; cette reconstitution porte sur les métiers en tension d'une part, sur le remplacement des promotions professionnelles et la déclinaison du protocole relatif à l'organisation du temps de travail d'autre part : +1300 ETP PNM nets du fait de la déclinaison du projet social sur 3 ans, répondant aux objectifs nationaux de création d'emplois affichés dans l'accord du Ségur
- D'un GVT maintenu à +0,25%
- De l'anticipation d'une augmentation des effectifs médicaux senior de +50 ETP/an, portée par les financements nationaux ou régionaux

Donnant une évolution positive de la **masse salariale de 1,18 %/an en moyenne**, contre +0,44% dans le précédent PGFP, soit un quasi-triplement du rythme de progression de la masse salariale.

Les produits de T2 et T3 suivent la progression d'activité projetée, la réforme des tarifs journaliers de prestation nationaux n'est pas simulée à ce stade

Les charges de T2 suivent également l'hypothèse d'activité, avec une croissance dynamique en 2021 et 2022 mais embarquent une reprise des hypothèses d'efficience du PGFP précédent (-46 M€ en 5 ans)

Les charges de T3 embarquent le maintien d'une hypothèse de maîtrise des charges, avec une efficience à réaliser au niveau du PGFP précédent (-19 M€ en 5 ans). Cette efficience est complètement réinvestie dans la mise en œuvre de la loi EGALIM, pour améliorer l'alimentation des patients et des personnels dans le cadre de la restauration collective, qui emporte un impact de + 20M€, lissé entre 2022 et 2025.

Les charges de T4 incluent une projection des charges financières calibrées sur les opérations de financement prévues pour couvrir le plan d'investissement, ainsi que les amortissements

¹ Hors revalorisation des grilles indiciaires dont les textes d'application sont en cours d'adoption

correspondant et l'impact des valeurs nettes comptables des bâtiments désaffectés (HN1 et HN2 notamment). L'augmentation des charges de T4 traduit donc l'effort majeur d'investissement de l'AP-HP dans les prochaines années (cf. *infra*)

Les hypothèses d'évolution des produits et des charges 2021-2025 sont les suivantes :

	2021	2022	2023	2024	2025	Commentaire
Produits						
1. Produits T1						
Produits des séjours MCO						
Hypothèse d'évolution tarifaire	7,70%	0,20%	0,20%	0,20%	0,20%	2021 et 2022 impactés par l'injection du Ségur dans les tarifs
Cible de progression d'activité	1,60%	1,64%	1,43%	1,65%	1,08%	
effet volume hors effet calendaire	1,60%	1,80%	1,80%	1,40%	1,40%	
effet PMCT/Calendaire	0,00%	-0,16%	-0,37%	0,25%	-0,32%	
Produits des médicaments facturés en sus des séjours MCO	-0,71%	1,97%	1,78%	2,22%	1,87%	Produits alignés sur les charges T2 (voir slide ci-dessous)
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO	-0,71%	1,97%	1,78%	2,22%	1,87%	
Forfaits annuels MCO		1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	Hypothèse de progression des MIG/forfaits/DAF qui reste inférieure à la tendance ONDAM
Produits du financement des activités de SSR	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	Pas d'hypothèse de progression de la part DMA SSR
Dotation annuelle de financement		1,90%	1,90%	1,90%	1,90%	Tendanciel à +1,9%/an à partir de 2022 mais débasage progressif de 20 M€ en 3 ans pour tenir compte des ajustements de l'activité de l'AP-HP
Dotations MIGAC FIR MCO		1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	Hypothèse de progression des MIG/forfaits/DAF qui reste inférieure à la tendance ONDAM (hors effets SEGUR national et local)
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO	0,00%	1,64%	1,43%	1,65%	1,08%	Actes externes : alignés sur la trajectoire d'activité MCO
Fonds d'intervention régional		1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	Hypothèse de progression des MIG/forfaits/DAF qui reste inférieure à la tendance ONDAM
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,0 M€	12,5 M€	25,0 M€	25,0 M€	25,0 M€	Retour à la tendance historique après absorption des effets de la garantie de financement
2. Produits T2						
Hausse des forfaits journaliers	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Hausse des TJP	3,00%	3,00%	0,00%	0,00%	0,00%	Effet en 2 ans de la hausse demandée en 2021

	2021	2022	2023	2024	2025	Commentaires
Charges						
1. Charges T1						
Tendanciel	0,77%	0,25%	0,50%	0,50%	0,50%	
Evolution après efficacité	2,08%	2,49%	-0,15%	0,59%	0,59%	Evolution de la masse salariale portée par les mesures nationales de revalorisation salariale, par le projet social sur 2021 / 2022 / 2023 et les créations de postes PM (50/an)
2. Charges T2						
Tendanciel	2,30%	2,64%	2,43%	2,65%	2,08%	Hypothèse égale à la tendance d'activité + 1% d'effet prix
Evolution après efficacité	-0,71%	1,97%	1,78%	2,22%	1,87%	Efficiency reportée du PGFP précédent
3. Charges T3						
Tendanciel	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	Hypothèse = + 1% d'effet prix
Evolution après efficacité	-5,07%	0,62%	1,04%	1,39%	1,51%	Efficiency reportée du PGFP précédent + mise en œuvre de la loi Egalim sur 4 ans (20M€ étalée sur 2022-2025)

Les évolutions synthétiques sont les suivantes (NB : les données 2020 incluent les charges spécifiques Covid)

		2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Charges titre 1	Charges de personnel	2,1%	2,6%	-0,1%	0,6%	0,6%
Charges titre 2	Charges à caractère médical	-0,7%	2,0%	1,8%	2,2%	1,9%
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	-5,1%	0,6%	1,0%	1,4%	1,5%
Charges titre 3 hors ANV	<i>Charges à caractère hôtelier et général hors ANV</i>	-5,6%	0,6%	1,0%	1,4%	1,6%
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	-4,1%	2,1%	2,3%	2,0%	2,4%
Total Charges		0,20%	2,22%	0,60%	1,13%	1,11%

Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	-1,0%	3,6%	1,0%	1,3%	1,3%
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	22,0%	4,3%	2,6%	1,4%	1,4%
Produits titre 3	Autres produits	3,2%	-2,5%	2,1%	1,6%	0,8%
Total Produits		1,27%	2,90%	1,31%	1,36%	1,22%

		2021	2022	2023	2024	2025
Charges titre 1	Charges de personnel	4 922 M€	5 048 M€	5 042 M€	5 070 M€	5 099 M€
Charges titre 2	Charges à caractère médical	1 799 M€	1 835 M€	1 867 M€	1 909 M€	1 945 M€
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	759 M€	764 M€	772 M€	782 M€	794 M€
Charges titre 3 hors ANV	<i>Charges à caractère hôtelier et général hors ANV</i>	681 M€	685 M€	692 M€	702 M€	713 M€
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	711 M€	726 M€	743 M€	758 M€	776 M€
Total Charges		8 192 M€	8 373 M€	8 424 M€	8 519 M€	8 614 M€

Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	6 304 M€	6 531 M€	6 599 M€	6 685 M€	6 770 M€
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	722 M€	753 M€	773 M€	784 M€	795 M€
Produits titre 3	Autres produits	1 009 M€	984 M€	1 005 M€	1 022 M€	1 030 M€
Total Produits		8 036 M€	8 268 M€	8 377 M€	8 490 M€	8 594 M€

Résultat CRPP		-156 M€	-105 M€	-47 M€	-29 M€	-19 M€
----------------------	--	----------------	----------------	---------------	---------------	---------------

Résultat CRPA-B		-13 M€	-8 M€	-4 M€	-4 M€	-4 M€
------------------------	--	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Résultat consolidé		-104 M€	-36 M€	-8 M€	2 M€	108 M€
---------------------------	--	----------------	---------------	--------------	-------------	---------------

CAF tous budgets		207 M€	280 M€	361 M€	394 M€	418 M€
-------------------------	--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Les résultats par budget sont projetés comme suit :

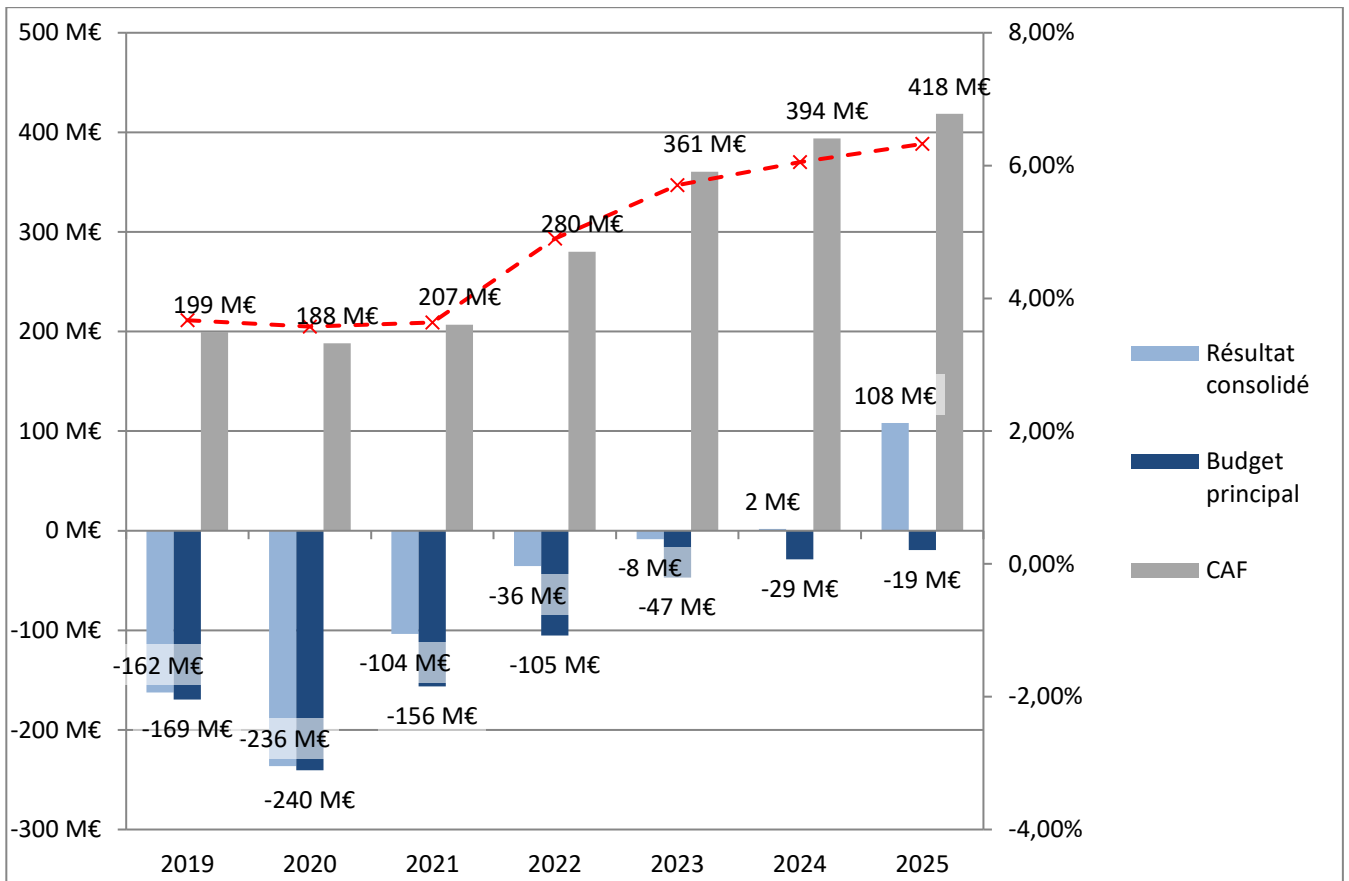
	2021	2022	2023	2024	2025
Budget principal	-156 M€	-105 M€	-47 M€	-29 M€	-19 M€
Dotation non affectée	71 M€	78 M€	43 M€	34 M€	131 M€
USLD	-13 M€	-8 M€	-4 M€	-4 M€	-4 M€
Ecoles	-2 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
EHPAD	-4 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
CSAPA (addictologie) et USPC	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
Résultat consolidé	-104 M€	-36 M€	-8 M€	2 M€	108 M€
<i>en % des produits</i>	-1,2%	-0,4%	-0,1%	0,0%	1,2%

CAF	207 M€	280 M€	361 M€	394 M€	418 M€
Taux de CAF	2,5%	3,3%	4,2%	4,5%	4,7%
Marge brute	291 M€	405 M€	478 M€	514 M€	544 M€
Taux de marge brute	3,6%	4,9%	5,7%	6,1%	6,3%
Taux de marge hors aides	3,6%	4,9%	5,7%	6,1%	6,3%

Marge Brute par budget	2021	2022	2023	2024	2025
Budget principal	282 M€	388 M€	458 M€	492 M€	520 M€
Dotation non affectée	16 M€	15 M€	15 M€	17 M€	19 M€
USLD	-5 M€	-1 M€	2 M€	2 M€	2 M€
Ecoles	0 M€	2 M€	2 M€	2 M€	2 M€
EHPAD	-3 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
CSAPA (addictologie) et USPC	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€
Résultat consolidé	291 M€	405 M€	478 M€	514 M€	544 M€

La trajectoire ainsi définie permet d'approcher l'équilibre budgétaire sur le CRPP en 2025 et l'équilibre tous budgets confondus dès 2023 (grâce à la Dotation Non Affectée), de doubler la capacité d'autofinancement sur la période du PGFP et de dépasser le seuil de 6% de marge brute dès 2024.

Trajectoire d'exploitation 2019-2025, pour le budget principal et la CAF (tous budgets confondus)



3.2. Trajectoire d'investissement

Le PGFP présenté ici porte un haut niveau d'investissement de 3,223 Md€ sur 5 ans, en progression de 324M€ par rapport au précédent PGFP. Sur 10 ans cet effort dépasse les 6 Md€ : il est l'effet coordonné des différents leviers d'action du « Ségur de la santé » d'une part, comme la reprise de la dette et le plan de relance de d'investissement hospitalier, mais aussi du haut niveau de cession et de valorisation du patrimoine de l'AP-HP d'autre part. Enfin, sur le plan des équilibres financiers, le PGFP garantit la soutenabilité financière de l'ensemble des investissements, grâce aussi à un niveau croissant, mais maîtrisé sur le long terme, de l'endettement contracté.

3.3.1. Tableau de Financement Prévisionnel : la trajectoire de ressources

Les équilibres financiers du PGFP actualisé se traduisent dans le tableau de financement ci-dessous :

Tableau de financement prévisionnel 2021-2025 (TFP)

Tableau de Financement Prévisionnel	2021	2022	2023	2024	2025
Ressources	760 M€	725 M€	713 M€	860 M€	857 M€
Capacité d'autofinancement	207 M€	280 M€	361 M€	394 M€	418 M€
Emprunts	459 M€	212 M€	184 M€	307 M€	204 M€
Dotations et subventions	31 M€	123 M€	114 M€	114 M€	95 M€
Reprise de la dette	0 M€	40 M€	20 M€	20 M€	20 M€
Cessions d'immobilisations	63 M€	70 M€	35 M€	25 M€	120 M€
Emplois	760 M€	725 M€	713 M€	860 M€	857 M€
Remboursements de dette	159 M€	167 M€	169 M€	173 M€	183 M€
Immobilisations	472 M€	558 M€	639 M€	782 M€	770 M€
Apport / mobilisation du fonds de roulement	129 M€	0 M€	-95 M€	-95 M€	-95 M€
CAF nette	48 M€	113 M€	191 M€	221 M€	236 M€

Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement correspond aux ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement qui détermineront la capacité de l'AP-HP à financer ses investissements sans faire appel à des emprunts ou à des apports extérieurs.

Sur la période 2021-2025, la capacité d'autofinancement prévisionnelle totale s'élève à 1,66 Mds€, Sa trajectoire a été revue, comme développé *supra* notamment au regard des conséquences des nouvelles orientations gouvernementales issues du Ségur de la santé. Cette capacité d'autofinancement, après un repli en 2020 lié aux impacts sur l'exploitation de la crise sanitaire (et malgré une légère augmentation de la marge brute), augmente progressivement pour atteindre 418 M€ en 2025.

Emprunt

L'AP-HP a mené, sur la première moitié des années 2010, une stratégie volontariste de désendettement, afin de préparer l'accompagnement des fortes dépenses attendues sur la période 2020-2030 au titre des opérations majeures et ainsi lui assurer la maîtrise du niveau de dette sur longue période.

Les agences de notation Standard & Poor's et Fitch ont validé le bon positionnement de l'AP-HP au regard des standards de marché, et aligné la notation de cette dernière sur celle de l'Etat français – selon les standards de méthode de notation retenus par ces agences – en « AA perspective stable » pour Standard & Poor's et « AA perspective négative » pour Fitch. Ce bon niveau de notation permet de tirer bénéfice, par une stratégie active de la gestion de la dette, des conditions actuelles favorables de marché.

La stratégie des dix dernières années, couplée au bon niveau de notation de l'AP-HP et dans un contexte de taux favorable, donne des marges de manœuvre en matière d'endettement. Ces marges de manœuvre démultiplient par ailleurs les effets du plan de relance de l'investissement hospitalier et des subventions qui en découlent (cf. infra).

L'encours de la dette, dans une trajectoire actualisée d'investissement et d'exploitation, progresse de 650M€ sur 10 ans, dont 115M€ ont été spécifiquement autorisés pour compléter les subventions du plan de relance et assurer le financement des grandes opérations d'investissement (cf. *infra*). Ce montant de dette répond à trois objectifs fixés par le cadre réglementaire :

- un taux d'endettement (dette sur produits) soutenable (entre 36,5 % et 37,6% sur la période) ;
- un poids de la dette dans les capitaux permanents (taux d'indépendance financière) raisonnable ;
- la couverture des investissements courants par la CAF, avec en cible une durée apparente de la dette inférieure à 10 ans dès 2023.

	2021	2022	2023	2024	2025
Encours total de la dette (yc CLTR et PPP)	3 099 M€	3 143 M€	3 158 M€	3 292 M€	3 313 M€
Taux d'endettement <30% K / produits consolidés	37,1%	36,6%	36,5%	37,6%	37,0%
Indépendance financière <50% K / cap permanent	68,3%	69,4%	69,8%	70,9%	69,6%
Durée apparente dette <10ans K/ caf	15,0	11,2	8,8	8,4	7,9

Les Cessions

L'AP-HP poursuit la politique dynamique de valorisation de son patrimoine, conduite notamment dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs immobiliers des groupes hospitalo-universitaires et la valorisation du domaine non affecté aux soins.

Dans le cadre de la construction du PGFP 2019-2023, l'AP-HP a engagé un exercice approfondi de réexamen du potentiel de valorisation de son parc immobilier, en vue d'identifier des biens cessibles à court ou moyen terme, ou d'accélérer le calendrier prévisionnel de cessions initialement prévues au-delà de la période de référence. Cet exercice avait permis de majorer la trajectoire de cession, en mobilisant les leviers suivants : anticipation de certains projets de libération et de valorisation des sites, cessions supplémentaires de bâtiments tertiaires et du domaine privé.

Le PGFP 2021-2025 prévoit une mise à jour de cette stratégie. Si le montant des cessions demeure très élevé (313 M€ de produits de cessions inscrits soit plus de 60 M€ par an, contre 44 M€ par an en moyenne entre 2016 et 2020), il est ajusté par rapport au précédent PGFP pour tenir compte de deux facteurs :

- la diversification des modalités de valorisation : ainsi notamment, sur le modèle de « l'espace Parvis » de l'Hôtel-Dieu, le siège de l'AP-HP fera l'objet d'un bail de longue durée au terme duquel l'AP-HP récupérera la pleine propriété du site (procédure lancée le 18 juin 2021) ; et
- un effort spécifique de mobilisation du foncier de l'AP-HP au bénéfice de projets de recherche, mais surtout du **logement des soignants**, pour répondre à la fois à la situation des postes vacants et à l'enjeu de la fidélisation du personnel : certains biens sont ainsi retirés de la trajectoire de cessions, dans le but de les flécher vers le développement du logement hospitalier.

En tenant compte à la fois de cette nouvelle stratégie, et des gains obtenus au travers de procédures de vente particulièrement réussies (cf. hôtel Scipion, vendu 60,5 M€ soit deux fois le montant de l'évaluation domaniale), les produits de valorisation sont globalement maintenus sur la durée du PGFP, tout en permettant de générer des ressources nouvelles pour la politique de logement du personnel.

Les subventions et la restauration des capacités financières (« reprise de dette »)

Le plan de relance de l'investissement en santé présenté au printemps 2021 contribue à la forte dynamique de l'investissement. La trajectoire de financement sur les dix prochaines années intègre ainsi :

- 200 M€ au titre du volet « assainissement financier et restauration des capacités financières des établissements de santé assurant le service public hospitalier » du plan de relance. Cette aide résulte de l'application de critères définis nationalement, et prend notamment en compte le niveau d'endettement de l'AP-HP ; l'effet sur le PGFP 2021-2025 est de 100 M€ ;
- 260 M€ de subventions dont l'affectation aux projets d'investissement fera l'objet d'un travail conjoint avec l'ARS ;
- 100 M€ complémentaires répartis sur deux opérations : 53M€ pour le projet hospitalier Garches - Ambroise-Paré, et 47 M€ pour l'acquisition d'une réserve foncière complémentaire à l'Hôpital Grand Paris Nord.
- 54 M€ de subventions dans le cadre du Ségur « investissements courants » et du Ségur « inégalité » qui poursuivent sur 2021-2025, selon la trajectoire nationale, le processus entamé en 2020 ;
- 25 M€ de subventions au titre du Ségur « numérique » (dont 20 sur 2021-2025) ;
- d'autres subventions sont intégrées dans le PGFP, et proviennent de différents partenaires, notamment dans le champ numérique, mais aussi dans le champ de la formation : dans le

cadre des appels à projets pour la construction et la rénovation des IFSI lancés par la région Île-de-France, le potentiel est estimé à 24M€.

3.3.2. le TFP : trajectoire d'investissement ou d'Immobilisations

Le PGFP 2021-2025 de l'AP-HP poursuit plusieurs objectifs d'investissement :

- sécuriser et augmenter le montant des opérations majeures d'investissement du fait des modifications capacitaires et programmatiques et du renchérissement des coûts de construction en Ile-de -France;
- sécuriser une réserve foncière pour les développements à venir de l'hôpital Nord ;
- financer de nouveaux projets d'investissements au sein des GH ou sur des projets institutionnels supra-GH ;
- maintenir, voire augmenter, l'investissement courant.

Les principales opérations du Plan Pluriannuel d'investissement se déclinent ainsi :

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT	2021	2022	2023	2024	2025	2021-2025	2021-2030
Opérations Majeures TV/EQ	128,4 M€	175,9 M€	270,2 M€	351,3 M€	374,5 M€	1 300 M€	2 481 M€
Supplément OM - Réserve foncière				47,0 M€		47 M€	47 M€
Opérations Identifiées TV/EQ - GHU	75,5 M€	72,5 M€	67,5 M€	62,5 M€	62,5 M€	341 M€	653 M€
Opérations Hors GHU	19,6 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	12,5 M€	70 M€	132 M€
Opérations Techniques	50,0 M€	50,0 M€	50,0 M€	50,0 M€	50,0 M€	250 M€	500 M€
Plan Courant TV/EQ - GHU	97,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	100,2 M€	498 M€	999 M€
Rempl. équipements lourds - GHU	27,0 M€	27,0 M€	27,0 M€	27,0 M€	27,0 M€	135 M€	270 M€
Systèmes d'Information - socle	60,0 M€	60,0 M€	60,0 M€	60,0 M€	60,0 M€	300 M€	600 M€
Opérations structurantes		5,0 M€	15,0 M€	35,0 M€	60,0 M€	115 M€	175 M€
Brevets	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	5 M€	10 M€
SOUS-TOTAL hors opé subventionnées et hors fonds exceptionnels	458,8 M€	504,1 M€	603,4 M€	746,5 M€	747,7 M€	3 061 M€	5 867 M€
Subvention RIF Formation		8,0 M€	8,0 M€	8,0 M€		24,0 M€	24,0 M€
Autres TV-EQ-SI subventionnés	10,6 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	12,0 M€	58,6 M€	118,6 M€
FIQ 2020 Bascule	2,6 M€					2,6 M€	2,6 M€
Séгур invest courant		25,7 M€	10,3 M€	10,3 M€	5,1 M€	51,3 M€	51,3 M€
Séгур inégalités		3,0 M€				3,0 M€	3,0 M€
Séгур SI		5,0 M€	5,0 M€	5,0 M€	5,0 M€	20,0 M€	25,0 M€
Total Sub & fds except. - Séгур	13,2 M€	53,7 M€	35,3 M€	35,3 M€	22,1 M€	160 M€	225 M€
TOTAL GENERAL	472,0 M€	557,8 M€	638,7 M€	781,7 M€	769,9 M€	3 220 M€	6 092 M€

Au total, les investissements projetés sont constitués de la façon suivante :

- Environ 1,35 Md€ consacrés aux tranches 2021-2025 des opérations majeures :
 - Nouveau Lariboisière (coût total 402 M€) ;
 - Hôpital Grand Paris Nord (nouveau coût total 962 M€, incluant l'évolution capacitaire déjà arbitrée, mais hors acquisition de la nouvelle parcelle) ;
 - Garches-Ambroise-Paré (coût total 316 M€), permettant une augmentation capacitaire post-Covid ainsi que la modernisation et l'humanisation de l'ensemble des bâtiments du site de Boulogne ;
 - la restructuration des HUPSSD pour 154 M€, renforçant l'intégration du Pôle Femmes-Enfants à Avicenne et le nouveau Jean-Verdier dans leur territoire
 - D'autres opérations sont aussi inscrites comme par exemple la deuxième phase du projet « RBI » à Mondor, le Nouveau Sainte-Périne et des compléments d'investissements pour les soins de longue durée, le Nouveau Siège, etc.

- Environ 1 Md€ consacré aux opérations courantes de transformation : opérations identifiées en travaux et en équipements, plan courant (travaux et équipements), renouvellements d'équipements lourds, prises de participation dans des *start-ups* de la santé (notamment Echopen en 2021 pour 0,5 M€) ;
 - 300 M€ dédiés aux systèmes d'information pour accompagner la montée en puissance des systèmes d'information cliniques. Il est prévu de compléter cette enveloppe d'une majoration de 20 M€, du fait de l'obtention de financements dédiés dans le cadre du Ségur numérique (et 5 M€ sont prévus en 2026) ;
 - 250 M€ dédiés aux opérations techniques et de sécurité ;
 - 115 M€ d'enveloppe pour financer de nouveaux projets d'investissement (supérieurs à 20 M€) proposés par les groupes hospitaliers, actuellement en cours d'instruction, et présentant des potentiels de développement et de modernisation de l'offre de soins extrêmement forts. Cette enveloppe pourra également abonder des projets institutionnels communs à l'ensemble de l'AP-HP (réorganisation des plateformes logistiques). Ces 115 M€ constituent la tranche 2021-2025 d'une enveloppe de 175 M€ envisagée sur 2021-2030 ;
 - 160 M€ d'investissements subventionnés (donc conditionnés à l'obtention de financements dédiés, dont une subvention régionale de 24 M€ pour la formation continue, les aides du Ségur mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres subventions diverses).
-

Liste des abréviations

- ANV: admissions en non-valeur
- CAF: capacité d'autofinancement
- CET: compte épargne temps
- COMEDIMS : commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles
- COPERMO : comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins
- CPAM: caisse primaire d'assurance maladie
- CRPA: compte de résultat prévisionnel annexe
- CRPP: compte de résultat principal prévisionnel
- CSAPA: centres de soins, accompagnement et prévention en addictologie
- DAF: dotation annuelle de financement
- DASES: direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Paris)
- DM : dispositifs médicaux
- DNA: dotation non affectée
- EHPAD: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EPRD: état prévisionnel des recettes et des dépenses
- ETP : équivalent temps plein
- ETPR: équivalent temps plein rémunéré
- FIR: fonds d'intervention régional
- GHS: groupe homogène de séjour
- GHU : groupe hospitalier universitaire
- INTS : institut national de la transfusion sanguine
- MERRI : missions d'enseignement, recherche, recours et innovation
- MIGAC: missions d'intérêt général et aides à la contractualisation
- MCO: Médecine, Chirurgie, Obstétrique
- OIC: opérations individualisées centralisées
- OID: opérations individualisées déconcentrées
- OIT : opérations individualisées techniques
- PAR: produits à recevoir
- PGFP: plan global de financement pluriannuel
- PLFSS : projet de loi de financement de la sécurité sociale
- PNM: personnel non médical
- PM: personnel médical
- PMCT: poids moyen du cas traité
- PT: plan de travaux
- RIA: rapport de suivi infra-annuel
- SSR: Soins de suite et réadaptation
- TPER: tableau prévisionnel des effectifs rémunérés
- TFP: tableau de financement prévisionnel
- TMB: taux de marge brute
- USLD: unité de soins de longue durée
- USPC: unité de soins prolongés complexes
- CT1: *charges de personnel*
- CT2: *charges à caractère médical*
- CT3: *charges à caractère hôtelier et général*
- CT4: *charges financières, amortissements, provisions*
- PT1: *produits versés par l'assurance maladie*
- PT2: *autres produits de l'activité hospitalière*
- PT3: *autres produits*